



Hiver 2019
Vacances jeunes

Edito

Vous venez de rentrer de vacances et c'est déjà le temps de choisir votre séjour à la montagne pour la prochaine saison, ou celui de vos enfants.

Dans ces pages, vous allez découvrir de nouvelles destinations choisies avec soin par le service vacances et des séjours plus anciens qui ont été reconduits car ils vous donnent entière satisfaction.

Cette année, la fondation a concentré son offre séjours jeunes sur de belles destinations à la montagne. Mais elle n'a oublié ni les passionnés de sports équestres ni les amoureux de la campagne.

Pour n'en citer que quelques uns : des séjours à la neige pour les plus petits (à partir de 5 ans) avec Récréaneige à Méaudre, une initiation à la survie pour les aventuriers avec Mountain survivor et la découverte des pentes enneigées bulgares avec Bulgarie'ski. Vous découvrirez aussi des séjours avec d'autres thèmes comme la cuisine ou la glisse ailleurs que sur la neige. Les plus sportifs pourront également profiter d'un séjour spécial sports mécaniques ou équitation.

Pour continuer à accompagner les agents justice ayant des enfants jeunes adultes en situation de handicap qui voudraient pouvoir encore bénéficier de séjours en centres spécialisés, la fondation a choisi d'étendre son dispositif d'« aide aux séjours spécialisés » pour les jeunes jusqu'à l'âge de 20 ans révolus.

Pour la saison 2018/2019, l'offre vacances jeunes de la fondation se limitera aux congés scolaires d'hiver du 9 février au 11 mars 2019 (toutes zones confondues). Contrairement aux années précédentes, vous ne trouverez donc plus d'offres vacances de printemps (avril/mai). Cette décision est la conséquence des fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur la fondation qui ne peut plus assurer le financement de séjours durant cette période de congés. Mais elle espère que cette décision, qu'elle regrette d'avoir dû prendre, ne sera que temporaire et, qu'elle pourra à nouveau proposer des séjours jeunes pour toutes les périodes de congés scolaires. L'offre de séjours été demeure quant à elle complète !

Pour les adultes et les familles, la fondation reconduit son dispositif des aides à la neige. Elle a sélectionné, dans les meilleurs massifs, des séjours locatifs ou en pension complète auprès de ses partenaires institutionnels ou associatifs.

Vous retrouverez également dans cette brochure toute notre offre de séjours familiaux avec, entre autres, nos 3 maisons de vacances à Saint-Cast-le-Guildo, Belle-Île-en-Mer et Vendres-Plage.

Avant de vous laisser feuilleter ce nouveau catalogue vacances, un dernier mot pour vous annoncer dès maintenant que cette brochure sera la dernière sous la forme d'un catalogue imprimé. La fondation a souhaité totalement dématérialiser son offre de séjours et la proposer sur son nouveau site internet. Dès les prochains séjours été 2019, vous retrouverez toute l'offre vacances de la fondation sur son site et, comme aujourd'hui, vous pourrez télécharger la brochure. Celle-ci ne sera plus ni imprimée, ni adressée à votre domicile ! Cette nouvelle démarche s'inscrit dans l'engagement éco-responsable de la fondation, et répond à un objectif de réductions des coûts.

Bonne découverte de nos séjours !
L'équipe service vacances



Les colonies de vacances de la fondation d'Aguesseau



**Une subvention
moyenne de 60%**



**Des prestataires
rencontrés et réévalués
chaque année**



**93% de parents
satisfaits en 2017**



**Des séjours contrôlés
à chaque saison**



**Des thèmes de séjours
variés pour tous !**



**Possibilité de paiements
échelonnés (voir CGV)**



**Une équipe en lien
avec les prestataires
24h/24h pendant les vacances**



**Une équipe
à votre écoute !**





Fondation
d'Aguesseau

**AU SERVICE DE TOUS LES AGENTS
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ACTIFS OU RETRAITÉS**

contact@fda-fr.org

01 44 77 98 50

www.fda-fr.org



Vacances jeunes
de 4 à 17 ans



Vacances
adultes et familles



Logements meublés



Aide aux études



Aides et prêts



Colocation

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------|----------|
| Calendrier des vacances scolaires | p. 7 |
| Carte de France | p. 8 |
| Mon inscription | p. 10 |
| Ma journée type | p. 11 |
| Le coin des parents | p. 12-13 |
| Colo pratique | p. 14-15 |
| Séjours enfants handicapés | p. 16 |
| Petits Voyageurs | p. 17 |
| Séjours classés par thème | p. 18 |
| Séjours en France et à l'étranger | p. 19-41 |
| Conditions générales | p. 42-47 |
| Mes notes | p. 48 |

Si vous souhaitez mettre à jour les coordonnées de votre lieu de travail ou modifier le nombre de brochures qui y sont envoyées, merci de nous contacter à ce numéro : 01 44 77 98 75



Vacances de Noël

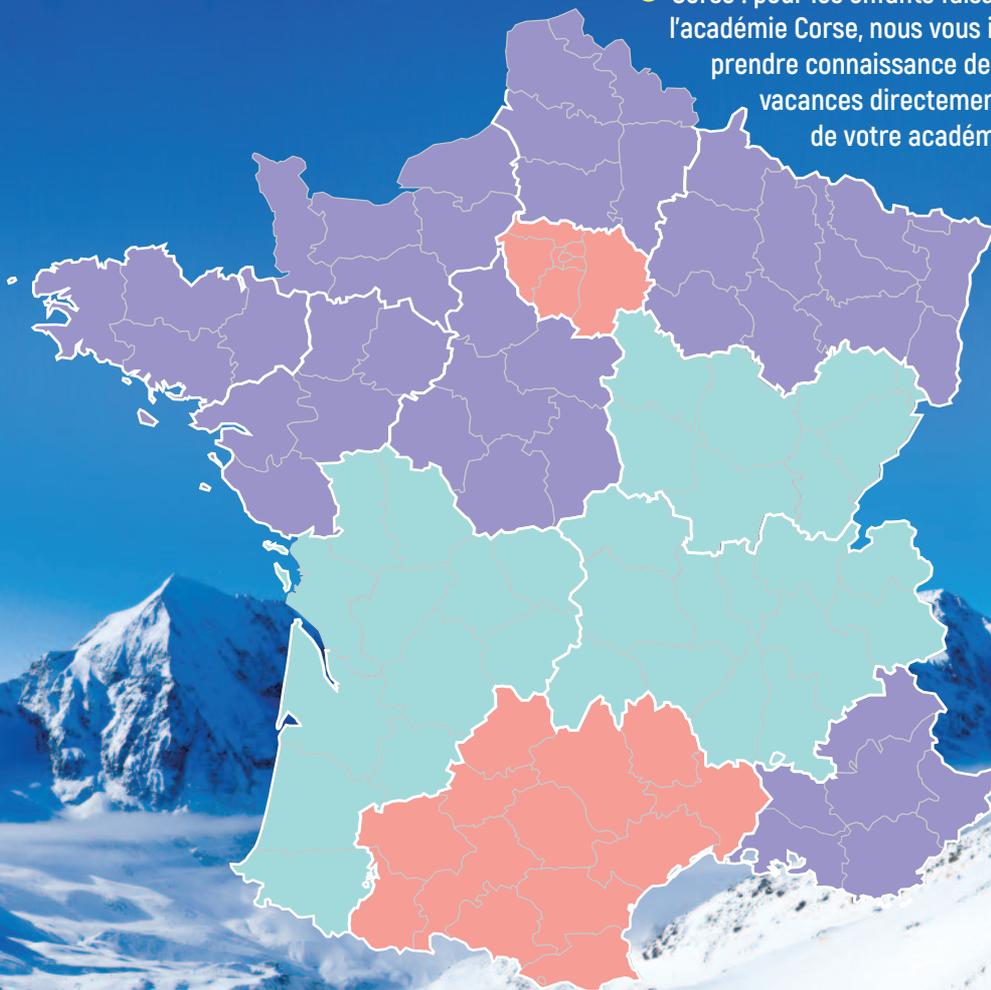
Du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019

Vacances d'hiver

- Zone A : du samedi 16 février au lundi 4 mars 2019
- Zone B : du samedi 9 février au lundi 25 février 2019
- Zone C : du samedi 23 février au lundi 11 mars 2019

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

● Corse : pour les enfants faisant partie de l'académie Corse, nous vous invitons à prendre connaissance des dates de vacances directement sur le site de votre académie



Les séjours sélectionnés sur la carte de France



CAHIER

du futur
vacancier

et de ses parents...



 Fondation
d'Aguesseau

Partir en colonie de vacances Avec la fondation d'Aguesseau



Envoyez nous votre demande d'admission

Une demande par enfant et par séjour
Vous la trouverez dans cette brochure ou sur notre site internet



Vous recevez un accusé de réception

Par courrier ou par e-mail, que votre dossier soit complet ou non
Votre dossier est complet ? Passons à l'étape suivante !



Vous recevez une proposition de séjour

Environ une semaine après l'envoi de votre demande d'admission,
vous recevrez une proposition de séjour par courrier



Tout est conforme ? Vous pouvez confirmer le séjour

En nous renvoyant le bon d'acceptation contenu dans la proposition de séjour,
accompagné d'un acompte ou du paiement intégral



1 mois avant le séjour

L'organisateur du séjour vous fait parvenir les informations essentielles (trousseau et autres documents dont la fiche sanitaire à remplir le plus précisément possible)



15 jours avant le séjour

Vous recevez votre convocation avec tous les éléments nécessaires
Les billets de transports sont envoyés sous format numérique ou remis sur place



C'est le grand départ !



Pendant le séjour

La fondation d'Aguesseau et l'organisateur sont à votre écoute durant tout le séjour
Alors, n'hésitez pas !



Après le séjour

Vous recevez un questionnaire de satisfaction par courrier
Il est essentiel pour nous de connaître votre avis sur le séjour



On recommence aux prochaines vacances ?

MA JOURNÉE TYPE EN COLO

C'est avant tout une journée riche en activités et en découvertes, le tout partagé entre tes nouveaux amis et une équipe d'animation prête à tout pour que ton séjour soit une réussite.

Place à l'aventure !

7h30-9h30 Lever et petit-déjeuner

En fonction de l'âge et des activités pratiquées, l'heure du lever peut parfois être échelonnée afin de respecter le rythme de chaque jeune.

9h30-10h00 Toilette, préparation des affaires pour la matinée ou la journée

Ce moment est propice au rangement des chambres, à la gestion du linge et surtout à se préparer pour être fin prêt pour démarrer les activités du matin.

10h00-12h00 Activités du matin

Les activités se déroulent sur le centre ou à l'extérieur avec parfois un transport en minibus ou autocar en cas de besoin.

12h00-13h00 Déjeuner

Le repas est pris sur place (repas servi à table) ou à l'extérieur (pique-nique) selon le programme du séjour.

13h00-14h00 Temps calme, de détente

Place au repos, temps idéal pour lire, dessiner, s'amuser (calmement évidemment)

14h00-17h00 Activités de l'après-midi et goûter

Les activités se déroulent sur le centre ou à l'extérieur avec parfois un transport en minibus ou autocar en cas de besoin. L'incontournable goûter est pris vers 16h30.

17h00-19h00 Temps individuel et de détente.

C'est l'heure de la douche suivie de différentes activités informelles : téléphone, jeux, lecture, petits ateliers à la carte...

19h00-20h00 Dîner

Le repas est pris sur place (repas servi à table) ou en bivouac selon le programme du séjour.

20h00-22h00 Veillée

La veillée est organisée de manière collective ou par petits groupes par les animateurs. Sa durée varie et est adaptée en fonction de l'âge, de l'envie et de la fatigue de chacun.

21h30-23h00 Au lit !

C'est l'étape du brossage des dents et du coucher. Un coucher échelonné peut être pratiqué tout comme le lever en fonction des centres de vacances pour s'adapter au rythme de nos jeunes vacanciers.

Les animateurs veillent à l'endormissement des jeunes en passant régulièrement dans les couloirs. Ils occupent des chambres à proximité de façon à être disponible en cas de besoin à tout moment.

Attention, cette journée type est générale et varie en fonction de l'âge du jeune, du type de séjour, du lieu où se déroule le séjour et des activités pratiquées.
Et l'avantage... c'est que c'est ça qui rend chaque séjour unique

La fondation d'Aguesseau a le plaisir de vous présenter la nouvelle brochure Hiver 2019. Comme chaque année, nous avons négocié les meilleurs tarifs pour les vacances de vos enfants et sélectionné de nombreuses colonies gérées par nos partenaires. Il ne reste plus à vos enfants qu'à parcourir ces quelques pages à la recherche du séjour qui les fera rêver.

Dates importantes

- 12 octobre 2018 : date limite de réception des dossiers pour les vacances d'hiver DROM en métropole.
- 09, 16 ou 23 janvier 2019 (selon les zones) : date limite de réception des dossiers pour les vacances de février

Son choix est fait ?

Voici comment procéder à la réservation de son séjour.

La réservation

Pour réserver, vous devez adresser à la fondation :

- 1 - Le bulletin d'admission (1 bulletin par enfant et par séjour)
- 2 - La copie du dernier bulletin de salaire de l'agent de justice
- 3 - La copie de l'avis d'imposition de 2018 sur les revenus de 2017 du foyer fiscal où vit l'enfant.
- 4 - La copie du livret de famille

Il est inutile d'appeler pour vérifier que le dossier est bien arrivé : **un accusé de réception vous est adressé par courrier ou par courriel** dès réception. Ce document vous indiquera si votre dossier est complet ou s'il manque des pièces. En cas de dossier incomplet, l'inscription de vos enfants ne sera pas effective tant que les pièces manquantes n'auront pas été retournées dans les meilleurs délais.

Pour la même période, pour que votre enfant soit sûr de partir, **vous pouvez faire plusieurs choix** sur le même bulletin. Le premier choix reste toujours prioritaire.

En revanche, si vous souhaitez faire plusieurs demandes de séjours à des dates différentes, utilisez plusieurs bulletins.

A vérifier avant de nous envoyer votre dossier :

- Le séjour choisi correspond à l'âge de votre enfant.
- La ville de départ et d'arrivée choisie est la même à l'aller et au retour et correspond aux villes proposées sur la page de la brochure du séjour choisi.
- Vos numéros de téléphone et adresses courriel sont clairement indiqués pour faciliter nos échanges.



Le suivi de l'inscription

- **Environ un mois avant le départ** : le partenaire organisateur vous fera parvenir les documents comportant des informations essentielles au bon déroulement du séjour. Ils sont à compléter et à lui renvoyer directement.

- **Quinze jours avant le départ** : le partenaire organisateur vous enverra **le trousseau et la convocation** avec un plan d'accès si nécessaire. Les horaires de convocation doivent impérativement être respectés.



Le prix

- La participation de la famille est **déterminée en fonction du quotient familial** (voir calcul page 43).

- Le tarif comprend le pré-acheminement au départ de la ville la plus proche de votre domicile proposée en brochure (sauf mention contraire), l'hébergement, les repas, l'équipe encadrante, toutes les activités notées dans le catalogue y compris le matériel utilisé pour chaque activité et l'assurance.

L'envoi du dossier dans les délais impartis ne garantit pas la disponibilité des places.

Le Transport

Pour tout type de transport, l'accueil en gare/aéroport de destination est assuré par un animateur dès la descente du train ou de l'avion. L'enfant sera réceptionné et acheminé jusqu'au centre. Idem au retour.

Les billets de transport vous sont envoyés par courrier ou par courriel (billets électroniques) ou remis sur place au moment du départ.

Les villes de départ sont soumises à un minimum de 4 participants. Par conséquent, en deçà de 4, il est possible de vous demander de changer de ville (voir art. 13 des conditions générales).

1) Voyage en train

Votre enfant a moins de 14 ans : votre enfant est obligatoirement accompagné par un animateur lors du trajet jusqu'au centre. Idem au retour.

Votre enfant a 14 ans et plus : en fonction du nombre de participants, votre enfant peut être amené à voyager seul (sans accompagnant) sous la responsabilité de ses parents. En cas de changement de transport (transfert entre 2 gares ou entre la gare et l'aéroport), il vous appartient de contacter la fondation d'Aguesseau et le partenaire pour connaître les modalités d'encadrement et d'organisation d'acheminement de votre enfant.

2) Voyage en avion

Attention : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité et au nom de l'enfant est obligatoire pour prendre l'avion et même pour des vols intérieurs en France. Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie du territoire vous sera obligatoirement demandée [renseignez-vous auprès du partenaire].

Votre enfant a moins de 12 ans : votre enfant voyage seul en UM (mineur non accompagné) et est pris en charge par le personnel de la compagnie aérienne jusqu'à l'atterrissage où il sera remis à un animateur. Au retour, même fonctionnement, votre enfant sera remis à la personne dont vous aurez communiqué le nom lors de la préparation du séjour avec présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Votre enfant a 12 ans et plus : vous devez accompagner l'enfant dans toutes les démarches d'enregistrement des bagages et du vol jusqu'aux formalités administratives de police (présentation de la pièce d'identité). Votre enfant voyage seul à bord de l'avion. A l'atterrissage, un animateur se chargera de le récupérer. Idem au retour.

3) Voyage en autocar ou bus

Certains séjours s'effectuent en autocar dans le respect de la réglementation en vigueur. Les enfants sont pris en charge dès la montée dans l'autocar et jusqu'au retour.



Je prépare mon séjour

En attendant les vacances, voici quelques conseils pratiques pour que tu puisses préparer ton séjour.

Je prépare mon séjour

N'hésite pas à contacter directement les prestataires organisateurs en te connectant sur les blogs, les réseaux sociaux ou en discutant par mail pour leur poser toutes les questions qui te permettront de tout savoir de ton séjour.

Mes papiers



Si tu pars en Europe, n'oublie pas ta carte d'identité ou ton passeport personnel en cours de validité et pour les pays de l'union européenne la carte euro-

péenne d'assurance-maladie (plus d'infos sur www.ameli.fr).

Si tu prends l'avion, même pour un vol intérieur en France, tu auras également besoin d'une pièce d'identité à ton nom en cours de validité.

Dans tous les cas, renseigne-toi dès que possible pour obtenir ces documents et pour ne pas être pris de court en appelant nos prestataires dont tu trouveras les coordonnées sur chaque page de séjour.

Ma santé



Si tu as des allergies, un traitement médical, un régime alimentaire particulier, ou un problème de santé, tu dois le préciser sur la fiche sanitaire à renvoyer au prestataire.

Si tu as un traitement médical pendant le séjour, tes parents devront avoir mis tes médicaments et l'ordonnance correspondant dans ta valise et prévenir l'animateur lors de ton départ.

Sur place, un(e) assistant(e) sanitaire diplômé du PSC1 suivra quotidiennement ta bonne santé. Au moindre doute, un médecin sera consulté.

Ma valise



Choisis des vêtements adaptés à ton séjour (simples, résistants voire même usagés) et évite les objets de valeur. Prend du linge en

quantité suffisante pour tout le séjour. Si tu pars en séjour itinérant, opte pour un sac à dos sans oublier ton sac de couchage et des chaussures de marche. Enfin, si tu prends l'avion, tu as le droit à une valise qui ne doit pas dépasser 20 kg. Demande à tes parents de marquer tes vêtements et tes effets personnels avec ton nom et ton prénom afin de ne pas les perdre.

Mon argent de poche



Glisse ton argent de poche, d'un montant raisonnable, dans une enveloppe avec ton nom et ton prénom. Si tu as moins de 12 ans, remets ton enveloppe au directeur ou à l'animateur

responsable qui pourra ensuite t'aider dans la gestion de ton argent.



Mon courrier



Ecrire du courrier à ta famille reste un moment privilégié. Prépare des enveloppes timbrées avec le nom et les adresses de tes proches. Si tu ne sais ni lire ni écrire, un animateur pourra t'aider. Tes parents pourront

aussi t'écrire directement au centre de vacances, ils suivront le bon déroulement de ton séjour par SMS, le blog de la colonie, la messagerie vocale ou encore les réseaux sociaux en utilisant les codes d'accès envoyés avant le départ par les prestataires organisateurs.

Mon portable



Les téléphones portables sont utiles pour avoir des nouvelles de tes proches. Cependant, pour le bon déroulement de ton séjour et le respect de la vie en collectivité, tu devras apprendre à le gérer mais aussi l'oublier pendant

les activités (tout comme les autres objets électroniques). Le directeur pourra également en réglementer l'utilisation.

Tout au long du séjour, tes objets électroniques restent sous ta responsabilité et en cas de perte, de vol ou de détérioration, tu ne seras pas remboursé.

Je m'adapte à la vie en collectivité



Découvertes et rencontres



Pendant ton séjour, tu rencontreras des personnes différentes de toi (de par leur origine, leur milieu ou leur culture) mais également un environnement inconnu : c'est la richesse des colos. Rester respectueux et tolérant te permettra de découvrir toutes ces nouveautés dans de bonnes conditions, de t'ouvrir aux autres et de t'enrichir personnellement.

Bonne ambiance



L'équipe encadrante a pour objectif de faire passer un excellent séjour à tous les jeunes de la colo. Elle proposera donc des activités variées en rapport avec la dominante du séjour et veillera à ce que chacun participe dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, tu auras la possibilité de donner ton avis et d'écouter également celui des autres. Pour avoir de très bons souvenirs et garder contact avec les autres jeunes après le séjour, il faudra participer autant aux activités qu'à la vie quotidienne et cela dans la bonne humeur.

Les règles de vie



Des règles de vie seront établies par l'équipe encadrante et les jeunes de la colo. Elles sont importantes car elles permettent de fixer les bases de bonnes relations entre chacun.

Certaines règles ne sont pas négociables et tu risques l'exclusion en cas de transgression :

- La consommation de tabac (même si tes parents sont d'accord), d'alcool ainsi que la détention et l'usage de drogue sont strictement interdits pendant le séjour.
- Le vol et la détérioration du matériel sont contraires à la bonne ambiance au sein du groupe.
- La violence physique ou verbale envers autrui.
- La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les temps libres



Des temps libres à l'intérieur du centre sont prévus chaque jour, afin que tu puisses écrire ton courrier, écouter de la musique, lire, te reposer...

Les quartiers libres à l'extérieur du centre sont gérés et organisés par l'équipe encadrante. Si tu as plus de 14 ans, tu pourras circuler librement dans un périmètre déterminé et dans les règles définies par l'équipe avec un point et une heure de rendez-vous précis.

Les sanctions



Si ton comportement met en péril le séjour et/ou si tu ne respectes pas les règles de vie établies, tu seras sanctionné, tu pourras même être renvoyé. Le coût occasionné par

ton retour anticipé sera intégralement à la charge de ta famille. En fonction, de la nature des problèmes rencontrés, il pourra même être décidé que tu ne puisses plus repartir avec la fondation ultérieurement.

Je donne mon avis

Le questionnaire de satisfaction



A ton retour, tu renverras le questionnaire de satisfaction pour que tu puisses dire ce que tu as pensé de tes

vacances, les activités que tu as appréciées ou pas... Ton avis, c'est notre garantie pour améliorer nos services, t'offrir la meilleure qualité et le séjour dont tu rêves. Que ton avis soit positif ou négatif, il ne remettra pas en cause tes futures inscriptions aux colonies avec la fondation d'Aguesseau, alors n'hésite pas à t'exprimer !

Séjours enfants handicapés

Les enfants et adolescents mineurs présentant un handicap peuvent, si le degré de leur handicap le permet et sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique concernée, intégrer un séjour de ce catalogue. La fondation propose deux formules : une formule en intégration et une aide aux séjours spécialisés.



2 formules

1 - Les séjours en intégration pour les 4-17 ans

Ces séjours ont pour vocation d'intégrer un enfant présentant un handicap sur un **séjour qui n'est pas spécialisé**. L'enfant sera encadré par l'équipe pédagogique au même titre que ces camarades de colonies. Toute inscription nécessite l'accord des responsables pédagogiques concernés dans le but de garantir le meilleur accueil possible à votre enfant. Au vu des informations que vous joindrez à votre demande d'inscription, ces responsables accepteront ou refuseront cette intégration. Lorsqu'ils l'acceptent, un projet d'intégration est élaboré par leur soin puis, en fin de séjour, un bilan d'intégration est réalisé et communiqué aux parents. **Ces séjours s'adressent à des enfants d'assez bonne autonomie quel que soit le handicap**. Néanmoins, en cas de handicap mental, ces centres, non spécialisés, ne peuvent accueillir les enfants ayant atteint leur puberté.

• Modalités d'inscription

Si vous estimez que le handicap de votre enfant ne contre-indique pas sa participation à l'un des séjours proposés dans ce catalogue, il vous suffit de **retourner le formulaire de demande d'admission** en séjour accompagné des pièces suivantes :

1 - Courrier très détaillé et très précis renseignant sur la nature et le degré de handicap de votre enfant, précisant : s'il vit habituellement en institution ou dans votre foyer et s'il est scolarisé, détaillant les moments de la vie quotidienne où l'enfant a besoin d'une aide particulière et relatant enfin les éventuelles expériences de séjours antérieurs auxquels l'enfant aurait participé.

2 - Certificat médical établi par le médecin qui suit l'enfant, accompagné d'éventuelles recommandations, et stipulant que le handicap de l'enfant ne contre-indique pas un séjour en intégration.

Votre demande sera ensuite transmise à l'organisme en charge du séjour qui décidera avec le directeur pédagogique s'il est en mesure d'intégrer ou non votre enfant. Nous vous communiquerons directement cette information dès qu'elle aura été portée à notre connaissance.

• Délais d'inscription

Les procédures liées à ces séjours prolongent le délai de traitement du dossier. **Vous êtes invité à formuler votre demande au plus tard 10 semaines avant le début du séjour souhaité.**

2 - Les aides aux séjours spécialisés pour les 4-17 et les 18-20 ans

C'est nouveau cette saison, la fondation a fait le choix d'étendre son dispositif d'aide aux séjours spécialisés pour les jeunes jusqu'à 20 ans révolus afin d'adoucir cette période de transitions vers l'âge adulte. Hormis l'âge, rien ne change sur le fonctionnement !

La fondation d'Aguesseau ne propose pas de séjours spécialisés mais une aide pour les vacances de votre enfant. Si celui-ci a besoin d'une structure d'accueil spécialisée ne recevant que des enfants à handicap, **une subvention de 300 €** par semaine complète effectuée pourra alors vous être versée par la Fondation d'Aguesseau après examen du dossier. **Ces séjours devront se dérouler uniquement pendant les vacances scolaires et être d'une durée minimale d'1 semaine.**

• Qu'est-ce qu'un séjour spécialisé ?

Ces séjours n'accueillent que des enfants qui, eu égard à leur taux d'incapacité permanente, ouvrent droit à l'allocation d'éducation spéciale (AES). Si vous optez pour cette formule, voici quelques conseils pour guider votre choix.

• Jeunes de très bonne autonomie : ces jeunes gèrent leur argent de poche, se repèrent dans l'espace, dans le temps, ont un comportement stabilisé. Ils ont besoin d'un intervenant en cas de difficultés importantes. L'accompagnement sera ponctuel. Ces jeunes savent se servir des moyens de communication.

• Jeunes de bonne autonomie : ces jeunes prennent correctement en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils ont besoin d'un accompagnement pour mettre en place leurs activités.

• Jeunes d'autonomie moyenne : ces jeunes peuvent, en général, prendre en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils seront accompagnés lors des activités.

• Jeunes peu autonomes : ces jeunes ont besoin d'être encadrés en quasi-permanence.

Le dossier

A l'issue de son séjour, vous pouvez adresser au service vacances de la fondation d'Aguesseau :

- une attestation de présence,
- la facture acquittée du séjour,
- la photocopie de sa carte d'invalidité,
- la copie d'un bulletin de salaire de l'agent " Justice ",
- la copie des pages du livret de famille.

Les séjours

PETITS VOYAGEURS



Ce petit Koala se cache sur certaines pages de votre brochure.

Il vous indique que ce séjour est adapté aux plus petits voyageurs de 4 et 5 ans !



Espace de vie, locaux et mobilier adapté à l'âge des enfants



Rythme, activités et animations adaptés aux maternels



Avis favorable de la PMI sur le centre d'hébergement



Encadrement spécifique des -6 ans : 1 animateur pour 8 enfants

Sommaire

Séjours neige en France

| Age | Titre | Page |
|-------|--|-------|
| 4-11 | Bernex 2000 | 19 |
| 4-8 | Glisses dans les H.A : Ourson des Alpes | 20 |
| 4-12 | Ski et chiens à La Chapelle d'Abondance | 21 |
| 5-12 | Récréaneige à Méaudre | 22 |
| 5-12 | Multiglisses ou ski passion en Haute-Savoie | 23 |
| 6-11 | Glisses dans les Hautes-Alpes : Etoile des neiges | 20 |
| 6-12 | La Vie de Musher | 24 |
| 6-12 | Le P'tit Québec au pays de l'Ours | 25 |
| 6-12 | Multisport ski aux Portes du Mont-Blanc | 26 |
| 6-12 | Chiens de traîneaux à Albiez | 27 |
| 6-13 | Ski ESF à Châtel | 31 |
| 6-14 | Quad des neiges ou Sabots blancs | 28 |
| 6-14 | Mountain Survivor | 29 |
| 6-14 | Glisse dans les Hautes-Pyrénées : ski et chiens de traîneaux | 30 |
| 11-17 | Ski Evasion ou Snowboard Big Air | 32-33 |
| 12-17 | Glisse dans les H.P : ski session et motoneige à La Mongie | 30 |
| 12-17 | Glisse & découverte à Courchevel | 34 |
| 13-17 | 100% Glisse à Châtel | 31 |

Séjours neige à l'étranger

| Age | Titre | Page |
|-------|------------------------|------|
| 12-17 | Bulgarie'ski | 35 |
| 14-17 | Le Glacier de Saas Fee | 36 |

Séjour DROM

| Age | Titre | Page |
|------|------------------------------|------|
| 8-17 | Paris et sports d'hiver DROM | 37 |

Séjours multiactivités

| Age | Titre | Page |
|------|--|-------|
| 4-10 | Donaclaumé : une autre histoire | 38-39 |
| 4-10 | Donaclaumé : mon premier spectacle de cirque | 38-39 |
| 4-13 | Atelier des Cuisiniers | 40 |
| 6-13 | Sensations glisses | 40 |

Séjours sport à dominante

| Age | Titre | Page |
|-------|------------------------------|------|
| 6-17 | MX camp : sports mécaniques | 41 |
| 11-17 | MX camp : randonnée équestre | 41 |

Conditions générales

42-47



Bernex 2000

Une station pleine de charme pour se dépayser, un chalet confortable et fonctionnel comme point de départ, un pied de pistes idéal pour débuter... Voici le terreau fertile sur lequel nous vivons nos séjours.

Dates

8 jours

Zones B/A : 16/02 - 23/02

Zones A/C : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

- TGV au départ de Paris jusqu'à Evian puis car grand tourisme jusqu'au centre.
- Possibilité de pré acheminement en avion (UM) au départ des villes suivantes : Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes, Strasbourg, Toulouse.
- Possibilité de pré acheminement en train accompagné au départ de Lille et Orléans.

Formalités

- Carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Fiche sanitaire obligatoire, photocopie de l'attestation carte vitale et photocopie de la page de vaccination à transmettre au prestataire.

Adresse

Centres CJH
L'Ourson Malin - Le Refuge
74500 Bernex

Capacité d'accueil

64 enfants

Encadrement

- 1 directeur
- 1 adjoint
- 1 assistant sanitaire
- 1 animateur pour 6 à 7 enfants

Partenaire

Les Compagnons des Jours Heureux
Tél. : 01 39 73 41 41
www.compagnons.asso.fr



Situation et hébergement

Au pied de la Dent d'Oche, entre lac et sommets se trouvent 2 chalets confortables... L'Ourson Malin et le Refuge sont des bijoux de propreté et de bonne chair. Chambres de 6 lits. Beaux volumes d'activités. Accueil de façon indifférenciée des 4/7 et des 8/11 ans, pour une meilleure harmonisation des âges.

Evian est à 14 km. Domaine skiable de Super Bernex : 4 pistes vertes, 3 bleues, 7 rouges et 4 noires.

Activités

Choix entre ski ou surf (surf à partir de 10 ans). A préciser à l'inscription.

- 4 à 6 h/jour en moyenne par groupe de niveau homogène. (Remontées mécaniques illimitées. Casque et matériel fournis.)

Pour le surf, il est demandé aux familles de prévoir l'équipement (genouillères, coudières et protège poignets).

- **E.S.F.** : 4 fois 2 heures chacune. (Tests en fin de séjour et insigne fourni).

- **Chiens de traîneau ou les compagnons d'aventure**: activité encadrée par un musher professionnel à disposition du groupe. Les enfants pourront pratiquer la conduite de leur attelage sur un itinéraire spécialement réservé pour eux durant une demi-journée.

- **Patinoire** : le temps d'un après-midi ou d'une soirée, les jeunes auront le loisir de chausser les patins à glace.

- **Activités neige** : bonhomme de neige, descentes en luge et participation à des manifestations locales.

TOP VEILLÉES : un programme varié et adapté...

- Des veillées en petits groupes pour plus de convivialité ou tous ensembles pour plus d'intensité

- Des veillées montagnardes : observation de descentes aux flambeaux, animations traditionnelles...



Tarifs

Participation

T1

264 €

T2

310 €

T3

360 €

T4

425 €

T5

500 €

T6

605 €

T7

855 €



Glisses dans les Hautes-Alpes

Venez découvrir les montagnes des Hautes-Alpes en fonction de vos envies : « Ourson des Alpes » une initiation neige pour les plus petits à leur rythme ou « Etoiles des neiges » pour ceux qui veulent un séjour glisse et des cours ESF.

Dates

8 jours

Zone B : 09/02 - 16/02
Zones B/A : 16/02 - 23/02
Zones A/C : 23/02 - 02/03
Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

• Train accompagné jusqu'à Lyon ou Gap puis autocar jusqu'au centre à Ancelle.
• Pré-acheminement au départ des villes suivantes : Avignon, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Toulouse, Tours.

Attention : les enfants à partir de 12 ans voyageant en avion ne sont pas accompagnés.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresse

Chalet l'Aiglierne
Le Pré Joubert
05260 Ancelle

Capacité d'accueil

130 enfants

Encadrement

• 1 animateur pour 8 enfants

Partenaire

Aventures Vacances Energie
Tél. : 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



Situation

Situé dans les Hautes-Alpes, à 17 km de Gap, Ancelle est une station village de moyenne montagne à 1350 m d'altitude. Son domaine skiable s'étend sur 30 hectares à travers les forêts de mélèzes et dispose d'une quinzaine de pistes vertes et bleues pour les plus jeunes mais aussi de quelques pistes plus techniques pour les plus chevronnés.

Hébergement

Le chalet, idéalement situé à l'entrée du village au pied des pistes, dispose de chambres de 2 à 6 lits avec sanitaires, de 4 salles d'activité et d'une salle à manger. La cuisine y est familiale et les repas préparés sur place.

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission

1-Ourson des Alpes (4-8 ans) 2-Etoiles des neiges (6-11 ans)

- **Ski alpin** : durant trois demi-journées notre terrain de glisse, le Champsaur et la station familiale d'Ancelle offrira un domaine skiable adapté aux skieurs débutants comme aux initiés encadrés par moniteur Brevet d'Etat et par nos animateurs.

- **Raquettes à neige** : une demi-journée d'initiation pour découvrir la faune hivernale en suivant les traces des animaux de la forêt dans la neige.

- **Traîneau à chiens** : balade, en compagnie des chiens malamutes et huskys. Les enfants montent par groupe de 3 sous la direction d'un musher professionnel.

- **Ski** : 8 demi-journées de pratique de ski par groupe de niveau dont 10 heures : (5 séances de 2 heures) encadrées par les moniteurs de l'ESF (Ecole de Ski Française). Les animateurs Aventure Vacances Energie assureront le relais pour les dernières séances.

Le centre donne accès directement aux pistes et à l'espace glisse débutant.

Mais aussi pour tous : grands jeux de neige, construction d'igloos, luge, veillées à thème (contes, chants, booms, spectacles...)

Tarifs

Participation

Ourson des Alpes
Etoiles des neiges

| | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ourson des Alpes | 195 € | 230 € | 270 € | 315 € | 370 € | 445 € | 635 € |
| Etoiles des neiges | 230 € | 270 € | 315 € | 365 € | 435 € | 525 € | 695 € |



Petits voyageurs
Dès 4 ans !

Ski et chiens à La Chapelle d'Abondance

Dates

8 jours

Zones A/B : 17/02 - 24/02

Zones A/C : 24/02 - 03/03

Voyage

• Train accompagné jusqu'à Lyon puis autocar grand tourisme jusqu'au centre.

• Départ ou pré-acheminement au départ de (minimum 3 inscrits par ville) : Paris, Marseille, Avignon, Metz, Montpellier, Toulouse, Nantes, Lille, Nancy, Nice, Rennes, Rouen.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresse

Chalet Costa Nuova
Les Plagnes
74360 Chapelle d'Abondance

Capacité d'accueil

70 enfants

Encadrement

• Moniteurs ESF pour les cours de ski.
• Accompagnateur moyenne montagne pour les ateliers spécifiques.

Partenaire

Loisirs Provence Méditerranée
Tél. : 04 91 04 20 20
www.lpm.asso.fr



Situation et hébergement

La Chapelle d'Abondance est une charmante petite station familiale. Elle se niche dans la paume de la montagne, entre forêts et sommets. Idéalement placé au cœur du domaine des Portes du Soleil, le Val d'Abondance vous ouvre un terrain de jeux merveilleux en hiver.

Le Centre de vacances est situé au pied des pistes, à proximité immédiate des différentes activités. Il offre une prestation d'hébergement de qualité en chambres de 4 à 6 lits avec douches, lavabos, WC.

Les repas sont pris au chalet le midi et soir. Le centre propose une cuisine généreuse préparée sur place.

Programme

Des vacances à la neige ayant pour but essentiel de favoriser l'épanouissement et le plaisir de partager une semaine de bonne humeur à la montagne.

Les journées sont rythmées par les activités de montagne encadrées par des professionnels. Mais nous accordons également beaucoup d'importance à la vie de groupe, aux jeux, aux activités manuelles, aux temps calmes et à tous ces moments où les enfants échangent et se lient d'amitié.

- Ski alpin : 2 séances

Activité star à la montagne, le ski sera pratiqué par groupes de niveau sur 2 journées. Chaque jour, une séance de 2h de cours avec l'ESF permettra d'acquérir les bases ou de se perfectionner. Le reste du temps, ils seront encadrés par les animateurs LPM.

- Chiens de traîneau : 2 séances

Les enfants vivront de beaux moments de complicité avec les chiens polaires : mise en contact avec la meute, organisation d'un attelage, initiation à la conduite d'attelage... et câlinage !

- **Raquettes** : nous partirons sur les petits sentiers boisés, accessibles au départ du centre.

- **Visite à la chèvrerie** : ils passeront un moment agréable au milieu des chèvres où ils apprendront tout de la traite à la fabrication du fromage !

- **Jeux de neige** : les enfants accéderont facilement aux terrains de jeux de neige situés devant le centre et les animateurs proposeront de nombreuses activités comme la luge, les igloos, les bonshommes de neige, les batailles de boules de neige, pour vivre la neige version ludique.

- **Des veillées** organisées par les animateurs seront proposées tous les soirs dont la descente au flambeau des moniteurs ESF, une soirée casino, théâtre ... et l'incontournable boum !



Tarifs

Participation

T1

255 €

T2

300 €

T3

345 €

T4

405 €

T5

475 €

T6

580 €

T7

820 €



Récré à neige à Méaudre

Au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors à une trentaine de kilomètres de Grenoble, la station de Méaudre est un village à l'identité forte et préservée. La beauté et la découverte de grands espaces seront autant de bonheur à partager entre enfants, notamment ceux qui veulent goûter aux joies du ski mais... pas exclusivement ! Du sport, oui, mais en douceur. Bref, un séjour récréatif !

Dates

8 jours

Zones A/B : 16/02 - 23/02

Zones C/A : 23/02 - 02/03

Voyage

Train jusqu'à Grenoble, puis car jusqu'à la station.

De province, préacheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

Attention : les enfants à partir de 12 ans voyageant en avion ne sont pas accompagnés.

Formalités

- CNI (ou passeport personnel) en cours de validité obligatoire si transfert en avion pour préacheminement de province.
- Fiche sanitaire obligatoire.

Adresse

Domaine des Mateaux
38112 Autrans Meaudre en Vercors

Effectif du groupe

24 à 32 jeunes

Encadrement

1 BAFD + BAFA (1 adulte pour 7)

Partenaire

ZIGO
Tél.: 04 76 87 58 53
www.zigotours.com



Situation et hébergement

Chalet très confortable, exclusif pour le groupe, chambres de 3 à 6 lits avec sanitaires intégrés, situé à 200 m des pistes et à 500 m du village.

Pension complète au chalet, avec des produits frais du terroir.

Ski Alpin

De 1 000 m à 1 600 m d'altitude, les jeunes vont pouvoir découvrir les joies du ski alpin dans une ambiance toute « douce ». La station est équipée de canons à neige et surtout de télésièges qui facilitent l'accès aux pistes, mêmes pour les débutants !

Groupes de niveau composés de 7 à 8 copains (par

âge) pour apprendre à dompter les skis et à dévaler les pentes...

3 séances de ski avec cours ESF (3 x 1h 30) + encadrement par nos animateurs selon une pédagogie active.

Autres activités

- 1 demi-journée luge
- 1 sortie piscine ou patinoire
- 1 sortie raquettes
- Initiation au tir à la carabine (biathlon)
- Marché artisanal
- Et bien sûr les veillées...

Tarifs

Participation

T1

230 €

T2

270 €

T3

315 €

T4

370 €

T5

440 €

T6

530 €

T7

755 €



Multiglisses ou ski passion en Haute-Savoie

Une colonie sports d'hiver avec des cours de ski tous les jours dans une ambiance conviviale et sportive en plein cœur de la Haute-Savoie.

Dates

8 jours

- **09/02 - 16/02 Zone B** : Avignon, Caen, Le Mans, Lille, Marseille, Metz (ou Nancy ou Lorraine TGV), Mulhouse (ou Colmar), Nantes, Nice, Rennes.

- **16/02 - 23/02 Zones B + A** : Annecy, Avignon, Caen, Le Mans, Lille, Marseille, Metz (ou Nancy ou Lorraine TGV), Mulhouse (ou Colmar), Nantes, Nice, Rennes. Besançon (ou Dijon), Bordeaux, Lyon.

- **23/02 - 02/03 Zones C + A** : Annecy, Besançon (ou Dijon), Bordeaux, Lyon, Paris.

(Sauf académies de Toulouse et de Montpellier)

- **02/03 - 09/03 Zones C*** : Ajaccio, Bastia, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Paris, Toulouse.

*Académies Toulouse Montpellier uniquement du 02/03 au 09/03

Voyage

- Train jusqu'à Annecy + car jusqu'au centre, au départ des villes ci-dessus selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresses

Les Mille Fleurs

259 route des Lombardes
74450 St-Jean-de-Sixt
Capacité d'accueil : 60 enfants

Les Armaillis

1 route du Pignet
74230 Thônes
Capacité d'accueil : 58 enfants

Encadrement

Moniteurs de l'école de ski en formule ski passion

Partenaire

Oval

Tél. : 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera indifféremment votre enfant sur l'un ou l'autre centre, sauf pour ceux âgés de 5 ans qui seront affectés uniquement au centre des Armaillis sur les dates du 23/02 au 02/03 et du 02/03 au 09/03.

Zone B séjour non disponible pour les enfants de 5 ans.

Hébergement

- « **Les Mille Fleurs** » est un beau chalet qui constitue l'annexe du « Château ». Chambres de 4 à 6 lits, salles de bains spacieuses, grandes baies vitrées ouvrant sur un univers très arboré, salon, bibliothèque, salle de jeux.

- « **Les Armaillis** » aux abords du village de Thônes. Exposition plein sud. Chambres de 4 à 10 lits. Grande salle à manger, bibliothèque, salle de jeu et salle polyvalente.



Le ski alpin se pratique au Grand-Bornand à 15 mn en navette.

* **Le centre des Armaillis est agréé « petite enfance » et accueille les enfants à partir de 5 ans Le rythme et l'encadrement sont adaptés aux petits, avec des animateurs petite-enfance (taux d'encadrement : 1 animateur pour 6 enfants).**

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission

1-Multiglisses en Haute-Savoie

- **Pratique du ski** possible tous les jours sur le domaine du Grand-Bornand. Les premiers jours sont consacrés au ski alpin, encadré par des animateurs Bafa qualifiés, en demi-journée ou en journée complète.

- **À partir du 4^e jour, place aux sports de neige et de glace !**

Les enfants choisissent leurs activités selon leurs envies et leurs amis avec une ou deux activités par jour. Ils peuvent continuer le ski alpin ou s'intéresser à d'autres activités : ski de fond, patinoire, luge et Paret (luge traditionnelle des Aravis), jeux de neige, balades en raquettes à la recherche des traces d'animaux, fabrication d'un igloo, visite d'une ferme, découverte du milieu montagnard.

2-Ski Passion en Haute-Savoie

Activité dominante : ski alpin

Le ski alpin est pratiqué en demi-journée ou en journée complète, selon la motivation et l'énergie des enfants.

- **Les cours de ski** : 5 demi-journées sont consacrées à l'enseignement du ski par les moniteurs de l'École de ski du Grand-Bornand pour apprendre ou se perfectionner.

- **Ski plaisir** pour découvrir le domaine skiable du Grand-Bornand. En plus des cours, les enfants peuvent skier avec les animateurs pour profiter entre amis du merveilleux cadre du massif des Aravis ! Et rien de mieux que de pique-niquer sur les pistes et admirer le village niché dans la vallée avec comme toile de fond la Pointe Percée culminant à 2 750 mètres !

- **1 journée « pause découverte »** pour profiter des activités qu'offre la montagne : patinoire, luge et Paret (luge traditionnelle des Aravis), jeux de neige, balades en raquettes à la recherche des traces.

Pour les deux séjours : chaque soir... la veillée ! Moment privilégié pour se détendre entre amis : film, casino, loup-garou, boum, contes animés, raclette party...

Ces séjours ne nécessitent aucun niveau minimum requis. Tous les jeunes skieurs sont répartis dans les groupes de manière adaptée et dans le respect du rythme de chacun.

Tarifs

Participation

Multiglisses
Ski Passion

| | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|--------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Multiglisses | 190 € | 220 € | 260 € | 305 € | 355 € | 430 € | 615 € |
| Ski Passion | 215 € | 245 € | 295 € | 345 € | 400 € | 485 € | 705 € |

La vie de Musher

La vie passionnante de la meute présentée à vos enfants par des professionnels. De la ballade à la conduite de traîneau, vos enfants se mettront dans la peau de vrais mushers. Ce séjour leur permet de découvrir les plaisirs de la neige, le musher et ses chiens, et profiter des joies de se faire tracter par la meute. Et puis, il y a aussi la patinoire, la raquette et la luge. Une multitude d'activités qui donneront forcément envie aux enfants de retourner à la neige !

Dates

8 jours

Zones A/C : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Attention : pas de départ pour la zone B

Voyage

- Train jusqu'à Clermont-Ferrand puis car jusqu'au centre.
- Pré et post-acheminement en train ou avion (selon la ville) au départ de : Bordeaux, Clermont-Ferrand (car), Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, Toulouse.

Formalités

- Carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.

Adresse

Maison les Volcans
63790 Chambon-sur-Lac

Capacité d'accueil

40 enfants

Encadrement

- 1 animateur pour 7 enfants

Partenaire

CESL
Tél.: 01 69 03 29 49
www.cesl.fr



Situation et hébergement

Sur l'un des versants du Puy-de-Dôme se trouve un village de pleine nature : Chambon-sur-Lac. Durant la saison d'hiver, un manteau neigeux recouvre monts et vallées. C'est dans un décor de rêve que les enfants pratiqueront l'activité chiens de traîneau.

Une maison soignée et confortable les attend. Les chambres ont chacune une salle d'eau. De nombreuses salles sont mises à la disposition des enfants dont une superbe salle polyvalente avec bibliothèque et vidéothèque. La salle de restauration offre une très belle vue sur le lac.

- Découverte des cratères du Tarteret et du lac de Chambon

- Et aussi : veillée tous les soirs.

Activités

- Activité chiens de traîneau 4 demi-journées
- Découverte de la vie des chiens
- Câllins avec les chiens (ils sont adorables)
- Gestion de l'attelage, langage pour guider les chiens
- Baptême en traîneau et guidage du traîneau
- Patinoire (2 après-midi)
- Ballade en raquettes avec 1 guide de montagne (1 demi-journée)
- Luge à volonté, bonhomme de neige et igloo... (2 demi-journées)



| Tarifs | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Participation | 215 € | 245 € | 295 € | 340 € | 405 € | 485 € | 695 € |

Dates**7 jours**

Zones A/B : 17/02 - 23/02

Zones A/C : 24/02 - 02/03

Voyage

- Avion Air France de Paris à Toulouse puis autocar privé avec chauffeur jusqu'au chalet.
- Prê et post-acheminement en train ou avion (selon la ville) au départ de : Clermont-Ferrand, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Perpignan, Rennes.
- Autocar : depuis Toulouse.
- Prê acheminement en avion : enfants - 12 ans : voyagent en « UM » et prise en charge par des hôtesses de la compagnie aérienne. Les enfants sont récupérés à l'arrivée par notre animateur LCPA.
- Enfants à partir de 12 ans : voyagent seuls. Les enfants sont récupérés par notre animateur à l'arrivée. Les jeunes à partir de 12 ans peuvent être pris en charge par Air France en « UM Plus ». Le service est facultatif et payant à la charge des familles : à partir de 40€ par trajet.
- Prê acheminement en train accompagné au départ d'Angers, Caen, Lille et Tours - St Pierre des Corps.. Chaque enfant voyagera accompagné par un accompagnateur LCPA.

Formalités

- Carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Fiche de renseignements Ski » dûment remplie, téléchargeable sur notre site.
- Fiche sanitaire obligatoire et photocopie de la page de vaccination à transmettre au prestataire.

Adresse

Répartition en fonction de l'âge et de l'effectif.
Tous les chalets se situent au Mourtis.
31440 Boutx

Effectif

De 30 à 110 lits, en fonction du chalet.

Encadrement

- 1 directeur
- 1 assistant sanitaire
- 1 animateur pour 8 jeunes
- Moniteurs ESF

Partenaire

LCPA Passion Aventure Junior
Tel: 05 62 715 725
www.passion-aventure-junior.com

Le P'tit Québec au pays de l'ours

Ce séjour vous permettra de décrocher une étoile et de dévaler les pistes dans l'air pur des Pyrénées.

Fous rires et souvenirs garantis ! En plus, notre animateur venu spécialement du Québec vous fera découvrir la culture amérindienne et la nature environnante, sur les traces de l'Ours...



Hébergement

Chalets proches des pistes. Répartition en fonction de l'âge et de l'effectif. Chambres de 2 à 8 lits avec sanitaires (dans les chambres ou sur le palier). Salle à manger, salles d'activités.

Repas

Préparés, chauds et pris sur le centre, approvisionnement en circuit court.

Descriptif du séjour

Aux portes du Val d'Aran, le Mourtis offre une multitude de possibilités pour profiter de l'hiver !

Approchez-vous du tipi, pour découvrir les traditions Amérindiennes avec notre animateur venu de La Belle Province du Québec.

Venez fabriquer votre capteur de rêves, découvrir la faune, déguster des chamallows grillés et la tire sur la neige au sirop d'érable (spécialité culinaire)...

Venez décrocher une étoile en dévalant les pistes, et découvrir la nature en raquettes sur les traces de l'Ours ...

Ski alpin

Le domaine skiable offre 23 Km de pistes de tous niveaux à travers les forêts !

Encadrés par des moniteurs ESF.

- Les enfants pourront apprendre et progresser grâce à 4 séances de ski de 2 h chacune.

La 1^{re} séance est dédiée à l'évaluation du niveau des jeunes par un moniteur ESF.

Passage des étoiles avec les moniteurs ESF à la fin du séjour.

- Les demi-journées de ski supplémentaires sont encadrées par notre équipe, afin de mettre en pratique les cours de l'ESF.

- Randonnée guidée en raquettes, sur les traces de l'Ours...

Une journée trappeur/amérindien - 100% nature

- Découverte de la base nordique du Mourtis.

- Repas trappeur autour du feu.

- Fabrication de capteurs de rêves selon la tradition amérindienne !

- Et dégustation de tire au sirop d'érable sur la neige !

- Sans oublier les immanquables : bataille de boule de neige, grands jeux, soirées animées et la fameuse boum !

Tarifs**Participation**

T1

270 €

T2

315 €

T3

370 €

T4

435 €

T5

510 €

T6

615 €

T7

875 €

Multisport ski aux Portes du Mont-Blanc

La Giettaz se trouve dans le Val d'Arly à la limite de la Haute-Savoie. Ce village offre des paysages montagnards magnifiques et des vues panoramiques à 360° sur la chaîne du Mont-Blanc. C'est au sein du domaine skiable « Les Portes du Mont-Blanc », doté de 100 km de pistes que les jeunes évolueront durant leur séjour.

Dates

8 jours

Zones B/A : 16/02 - 23/02

Zones A/C : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

TGV/Train accompagné depuis Paris puis transfert en autocar privé. En train ou avion au départ de : Bordeaux, Brest, Clermont Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Quimper, Reims, Rennes, Strasbourg, Toulouse. (Mode de transport : train accompagné ou avion pour les jeunes de 6 à 12 ans).

Attention : les enfants à partir de 12 ans voyageant en avion ne sont pas accompagnés.

Formalités

- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité
- Fiche sanitaire obligatoire

Adresse

Villa Jeanne d'Arc
73590 Le Giettaz

Capacité d'accueil

140 places

Encadrement

- 1 directeur BAFD
- 1 assistant sanitaire diplômé
- 1 moniteur qualifié pour 7 à 8 enfants.

Partenaire

Action Séjours

Tél. : 01 45 30 91 91

www.action-sejours.com



Situation et hébergement

Situé dans la commune de La Giettaz, notre bâtiment est un ancien hôtel, construit au début du siècle. La structure est située au centre du village de La Giettaz, à trois km des pistes de ski, reliées par une navette interne au centre. Il propose une capacité totale de 140 places pour 3.200 m² dans le plus grand confort, l'ensemble des chambres étant limitée à 2, 3 ou 4 places, toutes équipées de sanitaires individuels.

Programme

• 5 cours de 2h encadrés par un moniteur ESF. Passage d'insigne lors de la dernière séance.

• 2 demi-journées de ski avec nos animateurs pour dévaler les pistes vertes.

• 3 demi-journées thématiques : • Mes premiers pas dans la neige (fabrication de bonshommes de neige, bataille, luge, construction d'igloo, fabrication de lanterne), • Rallye-Photo sur les traces des animaux à la découverte de la faune et la flore, • Relais Chambouloutout (l'ancêtre du Biathlon), • Winter Games pour décrocher la médaille en chocolat !...

Activités complémentaires

Jeux de société, activités manuelles, préparation du talent show...

Soirées

Casino party, soirée disco, Talent show, Loup Garou, Fureur, Cluedo...

Tarifs

Participation

T1

308 €

T2

360 €

T3

420 €

T4

495 €

T5

585 €

T6

705 €

T7

985 €

Chiens de traîneaux à Albiez

Le musher qui nous accompagne vit quotidiennement avec ses chiens de traîneau et sera parfaitement capable de motiver et faire découvrir sa passion. Les enfants auront aussi la chance d'être encadré par des personnes motivées et passionnées dans toutes leurs activités. Un séjour à vivre avec le cœur et les yeux !

Dates

8 jours

Zone B : 09/02 - 16/02

Zones A/B : 16/02 - 23/02

Attention : pas de départ pour la zone C

Voyage

- Train jusqu'à St Jean de Maurienne puis car jusqu'au centre.
- Pré et post-acheminement en train ou avion (selon la ville) au départ de : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nantes, Niort, Paris (Attention : pas de départ pour la zone C), Rennes, Rouen, Strasbourg.

Attention : les enfants à partir de 12 ans voyageant en avion ne sont pas accompagnés.

Formalités

- Carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.

Adresse

Chalet Maison Blanche
Chef Lieu
73300 Albiez Montrond

Capacité d'accueil

40 enfants

Encadrement

• 1 animateur pour 7 enfants

Partenaire

CESL
Tél.: 01 69 03 29 49
www.cesl.fr



Situation et hébergement

Les aiguilles d'Arves, avec sa célèbre « tête de chat » dominant Albiez-Montrond, petit village de tradition montagnarde. Les paysages exceptionnels, de cette station-village familiale, permettent de profiter pleinement de ses vacances et de la nature superbe et généreuse. La station, qui domine la vallée de la Maurienne, nous invite à découvrir la montagne. Les enfants évolueront dans un cadre incomparable.

Maison soignée quant au cadre et au confort. Chambre de 4 à 9 lits avec salle de douche et wc dans chacune. De nombreuses salles sont mises à disposition des enfants. La salle à manger est grande et conviviale, nous mangeons par table de 7 à 8 personnes. Les repas sont réalisés sur place, « comme à la maison ». Les chalets sont à deux pas de toutes les activités.

Activités

Activités chien de traîneau sur 4 demi-journées :

- Découverte de la vie des chiens et gros câlins
- Baptême en traîneau
- Rando-canin (balade dans la neige avec les chiens en harnais)

- Initiation à la conduite de traîneau
- 1 demi-journée de randonnée en raquette avec un accompagnateur de montagne (on ira sur les traces des chamois)
- 1 demi-journée découverte du ski de fond
- Luge à volonté, bonhomme de neige, igloo
- Jeux dans la neige
- Et veillée tous les soirs.



| Tarifs | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Participation | 250 € | 295 € | 345 € | 405 € | 480 € | 575 € | 820 € |

Quad des Neiges ou Sabots Blancs

Une nouvelle façon de découvrir la montagne.

Dates

7 jours

Zones A/C : 24/02 - 02/03

Attention : pas de départ pour la zone B.

Voyage

- Train depuis Paris jusqu'à Bellegarde ou Thonon-les-Bains puis car jusqu'au centre.
- Pré-acheminement en train depuis : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Montpellier, Poitiers, Toulouse.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresses

- Les Clarines
Lieu-dit Richebourg
74360 Abondance
ou
- La Grande Ourse
60 route de le Vallettaz d'en Haut
74430 St Jean d'Aulps

Capacité d'accueil

40 participants

Encadrement

1 encadrant pour 6 à 7 participants

Partenaire

Planète Aventures
Tél. 03 20 00 13 13
www.planeteaventures.fr

Situation et hébergement

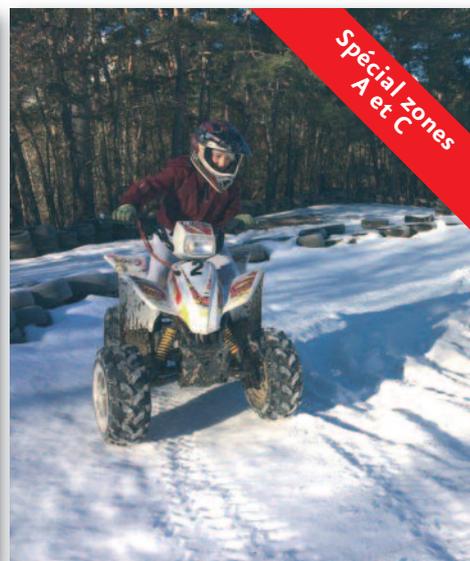
(2 possibilités)

- La Vallée d'Abondance est située à l'entrée du domaine franco-suisse des Portes du Soleil, à quelques pas du lac Léman et à 35 km de Thonon-les-Bains.

- La Vallée d'Aulps, à quelques pas de la Vallée d'Abondance, est située entre Morzine et Thonon-les-Bains.

Les enfants sont répartis sur l'un ou l'autre des centres en fonction de l'âge et de l'activité choisie par l'enfant.

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission.



1-Sabots Blancs Ski alpin ou snowboard (à préciser à l'inscription)

- 4 demi-journées (ou 2 jours selon l'organisation) de découverte et de pratique encadrées par nos animateurs.

- Ski Joëring : 1 séance.

- Balade à cheval dans la neige : 2 séances.

2-Quad des Neiges Ski alpin ou snowboard (à préciser à l'inscription)

- 4 demi-journées (ou 2 jours selon l'organisation) de découverte et de pratique encadrées par nos animateurs.

- 3 séances sur Quad de 50 à 80 cc sur terrain balisé.

Autres activités communes aux deux séjours

- Jeux de neige, luge, construction d'igloo...

- Baby-foot, tennis de table...

- Après neige : veillées, jeux de société, jeux collectifs, projections de films... pour des moments de détente et d'animation.

| Tarifs | | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|---------------|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Participation | Quad des neiges | 230 € | 270 € | 315 € | 370 € | 435 € | 520 € | 715 € |
| | Sabots blancs | | | | | | | |

Mountain Survivor

Dans la peau d'un aventurier

Dates

7 jours

Zones A/B : 17/02 - 23/02

Zones A/C : 24/02 - 02/03

Voyage

- Train depuis Paris ou Lille (selon la zone) jusqu'à Bellegarde ou Thonon-les-Bains puis car jusqu'au centre.
- Pré-acheminement en train : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresses

• Du 17/02 au 23/02

Les Clarines

Lieu-dit Richebourg

74360 Abondance

• Du 24/02 au 02/03

Les Clarines

Lieu-dit Richebourg

74360 Abondance

ou

La Grande Ourse

60 route de le Vallettaz d'en Haut

74430 St Jean d'Aulps

Capacité d'accueil

20 participants

Encadrement

• 1 encadrant pour 6 à 7 participants

Partenaire

Planète Aventures

Tél. 03 20 00 13 13

www.planeteaventures.fr



Situation et hébergement

(2 possibilités)

- La Vallée d'Abondance est située à l'entrée du domaine franco-suisse des Portes du Soleil, à quelques pas du lac Léman et à 35 km de Thonon-les-Bains.

- La Vallée d'Aulps, à quelques pas de la Vallée d'Abondance, est située entre Morzine et Thonon-les-Bains.

Les enfants sont répartis sur l'un ou l'autre des centres en fonction des inscriptions.

Activités

Ski alpin ou Snowboard (à préciser à l'inscription) :

4 journées de découverte et de pratique encadrées par nos animateurs.

- **1 journée initiation à la Survie** : les participants vont pouvoir découvrir les différentes techniques de survie accompagnée par notre guide de haute-montagne : feu dans la neige, recherche d'aliments comestibles, construction d'un abris/igloo, fabrication de couchettes, d'une boussole et de raquettes afin de découvrir le milieu montagnard.

- **Veillées**, jeux de société, jeux collectifs, projections de films... pour des moments de détente et d'animation.



Tarifs

Participation

T1

239 €

T2

280 €

T3

325 €

T4

385 €

T5

450 €

T6

545 €

T7

780 €

Glisse dans les Hautes-Pyrénées

Dates

7 jours

Zones B/A : 17/02 - 23/02

Zones A/C : 24/02 - 02/03

Voyage

- Train jusqu'à Tarbes puis autocar jusqu'au centre.
- Pré-acheminement au départ des villes suivantes : Bordeaux (train ou car), Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Tarbes (car), Toulouse (train ou car), Tours/ St-Pierre-des-Corps.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresses

- Le Camparo du Tourmalet
Artigues - 65710 Campan

- L'Arcouade
Payolle - 65710 Campan

Capacité d'accueil

- Camparo du Tourmalet : 90 enfants
- Arcouade : 75 enfants

Encadrement

- 1 animateur pour 8 enfants

Partenaire

Aventures Vacances Energie
Tel. : 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



Hébergement

Les jeunes sont accueillis au chalet du Camparo ou de l'Arcouade, dans la vallée de Campan. Les deux centres sont à proximité l'un de l'autre. L'attribution du centre se fera en fonction du nombre de jeunes et des zones.

- **Le Camparo du Tourmalet** est proche de la station de La Mongie. Chambres de 4 à 5 lits avec salle de bains. Plusieurs salles d'activités et vaste salle de restaurant.

- **L'Arcouade** est situé à l'entrée du plateau de Payolle. Salle de restaurant, 4 salles d'activités, couchage de 6 à 8 lits avec sanitaires attenants.

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission.

1-Ski session et Motoneige à la Mongie (12-17 ans)

- **Le ski alpin** est l'activité principale du séjour (4 jours). Les animateurs qualifiés constitueront des groupes de niveau pour te permettre d'évoluer sur des pistes adaptées. Quelques conseils et à toi le plaisir ! Attends-toi à une bonne tranche de rigolade !

- Déjeuner chaud tous les midis à la station.

- **Motoneige** : juste après le ski à partir de 17h30, tu pourras piloter une motoneige pour 3 sessions de découverte sur le circuit spécialement aménagé de la station, cette activité sera encadrée par un moniteur diplômé. Sensations et plaisirs garantis !!

- Une journée de break en cours de séjour avec diverses activités sur le centre, grands jeux, jeux de neige, ...

2-Ski alpin et chiens de traîneaux à la Mongie (6-14 ans)

Après avoir découvert les races de chiens et le matériel, les jeunes apprennent à conduire un attelage lors de randonnées sur des sentiers sauvages en compagnie d'un musher professionnel, qui leur donnera tous les conseils nécessaires.

- 3 demi-journées consacrées à l'**activité chiens de traîneaux**.

- 2 jours de **ski alpin**.

- Grands jeux, jeux de neige, et la grande olympiade des neiges en fin de séjour...

Et chaque soir : la veillée !

Parce que les soirées sont des moments très appréciées, nous proposons des veillées différentes tous les soirs, spectacle, grands jeux, fureur, boom...



Tarifs

Participation

ski et chiens de traîneaux
Ski session et motoneige

| T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 242 € | 285 € | 330 € | 390 € | 460 € | 560 € | 750 € |

Ski à Châtel

Dates

8 jours

Zones A/B : 16/02 - 23/02

Zones A/C : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

• Train accompagné depuis Paris jusqu'à Bellegarde ou Annecy puis car jusqu'au centre.

• Pré-acheminement au départ de : Ajaccio, Bastia, Biarritz, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.

• Ces voyages sont effectués en train ou avion en fonction des horaires. L'enfant effectue le trajet seul (sauf pour les - 14 ans en train toujours accompagnés), est accueilli à Paris (gare/aéroport) et accompagné à son groupe ; idem au retour.

Départ en avion, enfant - de 12 ans accompagné, à partir de 12 ans non accompagné.

Formalités

- Carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.

Adresse

Chalet CEI
74390 Châtel

Capacité d'accueil

60 enfants

Encadrement

- 1 directeur BAFD
- 1 moniteur BAFA pour 10 enfants
- 1 assistant sanitaire

Partenaire

CEI
Tél.: 01 40 51 11 79
www.cei-colonie-vacances.fr



Situation et hébergement

Au cœur du domaine franco-suisse des Portes du Soleil, le plus grand domaine skiable du monde, Châtel est une station village avec une grande variété de pistes à une altitude de 1200 m à 2500 m.

Les chalets se trouvent en plein cœur du village, au pied des remontées mécaniques. Les jeunes sont hébergés en chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires à chaque étage. A leur disposition : grande salle à manger, salle d'activités avec télé, lecteur DVD, jeux de

société, vestiaire chauffé pour déposer les chaussures et anoraks.

Variés et équilibrés avec des spécialités locales, les repas sont préparés par le cuisinier et servis à table.

Tout le matériel (chaussures de skis, skis et casque) est fourni. Le port du casque est obligatoire.

Attention, notre partenaire disposant de plusieurs chalets à Châtel, les enfants sont répartis par tranche d'âge (les fratries peuvent par conséquent parfois être séparées).

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission

1-Ski ESF à Châtel (6-13 ans)

- Tu auras deux heures de cours de ski alpin par jour pendant cinq jours avec l'Ecole de Ski Français sur des pistes balisées tous niveaux. En fin de séjour, tu passeras ton oursin, ton flocon ou tes étoiles et on te remettra ta médaille.

- En dehors des cours, tu skieras avec tes copains, encadrés par les animateurs expérimentés du CEI.

- Découverte des secrets de la création de la neige et explications du fonctionnement des installations.

2-100% Glisse à Châtel (13-17 ans)

- Cinq jours complets de **ski alpin ou snow (à préciser à l'inscription)** avec les animateurs expérimentés du CEI, sur le domaine skiable de Super Châtel, 130 km de pistes balisées tous niveaux au cœur des Portes du Soleil.

- Rencontre avec des pisteurs et initiation aux différentes techniques de secours sur piste.

Pour les deux séjours

Concours de bonhomme de neige, luge, balade au marché montagnard, veillées à thèmes et disco.

Tarifs

Participation

Ski ESF à Châtel
100% glisse à Châtel

| T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 276 € | 325 € | 380 € | 445 € | 520 € | 630 € | 905 € |

Dates**8 jours**

- 09/02 - 16/02 Zone B : Avignon, Caen, Le Mans, Lille, Marseille, Metz (ou Nancy ou Lorraine TGV), Mulhouse (ou Colmar), Nantes, Nice, Rennes.

- 16/02 - 23/02 Zones B + A : Annecy, Avignon, Caen, Le Mans, Lille, Marseille, Metz (ou Nancy ou Lorraine TGV), Mulhouse (ou Colmar), Nantes, Nice, Rennes. Besançon (ou Dijon), Bordeaux, Lyon.

- 23/02 - 02/03 Zones C + A : Annecy, Besançon (ou Dijon), Bordeaux, Lyon, Paris.

(Sauf académies de Toulouse et Montpellier)

- 02/03 - 09/03 Zones C* : Ajaccio, Bastia, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Paris, Toulouse.

*Académies Toulouse Montpellier uniquement du 02/03 au 09/03

Voyage

• Train jusqu'à Annecy + car, au départ des villes ci-dessus selon les zones indiquées si 2 participants minimum et si inscription à plus de 30 jours du départ.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresses**Le Samance**

1386 route du Samance
Le Chinailon
74450 Le Grand-Bornand

Le Château

259 route des Lombardes
74450 St-Jean-de-Sixt

Capacité d'accueil

60 jeunes

Encadrement

1 animateur pour 8 jeunes

Partenaire**Oval**

Tél. : 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com

Ski Evasion ou

Situation et hébergement

- **Le Samance** est situé au Chinailon à 1400 m d'altitude, à 10 mn à pied des remontées mécaniques dans la partie supérieure de la station du Grand-Bornand face aux pistes de ski. L'altitude 1 400 m/2 100 m assure une qualité de neige et un ski ensoleillé grâce à l'orientation des pistes. Les participants bénéficient de l'ensemble du massif soit de 90 km de pistes. Le chalet est un ancien hôtel rustique donnant sur un splendide panorama enneigé. Chambres de 3 à 6 lits avec balcon, salle de bains et toilettes. Nombreuses salles d'activités.

- **Le Château**, situé à St-Jean-de-Sixt près de la station de La Clusaz, est une vaste demeure rénovée du 19^e siècle. Chambres de 4 à 8 lits, belles salles de bains réparties aux étages, grandes baies vitrées et balcons offrant une vue remarquable, salles d'activités nombreuses, lumineuses et spacieuses : salon, bibliothèque, salles de jeux, danse, théâtre, grande pièce polyvalente avec matériel son et lumière.

- La restauration se fait sur place dans les 2 chalets.

**Important**

Les activités proposées et les tranches d'âge accueillies sur les 2 chalets étant rigoureusement identiques, l'association Oval, pour des raisons d'organisation, affectera indifféremment votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Tarifs**Participation**

Ski Evasion
Snowboard Big Air

| | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ski Evasion | 179 € | 215 € | 260 € | 300 € | 360 € | 445 € | 650 € |
| Snowboard Big Air | 203 € | 240 € | 290 € | 340 € | 410 € | 500 € | 725 € |

Snowboard Big Air

Ces séjours s'adressent aux mordus du ski ou du snowboard, qu'ils soient ou non débutants et à ceux qui ont envie de passer la journée sur les pistes et aiment se retrouver après une saine journée pour une soirée entre amis.

2 séjours (ski ou snow) au choix à préciser sur votre demande d'admission

Les plus des 2 séjours

- Ski ou snowboard tous les jours, **les jeunes partent à la journée avec leurs animateurs qualifiés pour descendre les pistes de la station du Grand-Bornand**, avec ses remontées mécaniques modernes, ses 90 km de pistes de ski alpin, ses canons à neige et sa vue imprenable sur tout le massif des Aravis. Les jeunes profitent de vacances ressourçantes et dépay-santes au cœur d'un domaine skiable excep-tionnel.

- Le matin avant de partir, les jeunes confec-tionnent eux-mêmes leur pique-nique grâce à un beau buffet à volonté mis à leur disposition. Ils déjeunent sur les pistes, tout en profitant de la vue !

- Tous les skieurs ou snowboardeurs sont répartis de manière adaptée et dans le respect du rythme de chacun. Que ce soit en initiation ou en perfectionnement, ils profitent pleinement des pistes et améliorent leur pra-tique chaque jour.

- Casques de protection fournis (port obliga-toire). Pour le snow, protections poignets four-nies.

- **1 journée « break » est prévue pour profiter des activités qu'offre la montagne** : patinoire, luge et Paret (luge traditionnelle des Aravis), balades en raquettes ! Il y en a pour tous les goûts et cela promet des vacances d'hiver extraordinaires !

- **Des moments fun dans une ambiance convi-viale** : de nombreuses soirées sont proposées pour se retrouver en petit ou grand groupe : soirée à la patinoire avec une ambiance musi-cale dans le village du Grand Bornand, Boum, Karaoké, raclette ou tartiflette au chalet ! Toutes les soirées sont propices au rire et à la détente après une grande journée de ski.

1-Ski Evasion

Activité dominante : ski alpin

Du ski tous les jours le plus souvent en journée complète avec pique-nique à la carte sur les pistes en compagnie des animateurs diplômés.



2-Snowboard Big Air

Activité dominante : snowboard

Du snowboard tous les jours, le plus souvent en journée complète avec pique-nique à la carte sur les pistes, en compagnie des animateurs diplômés. Les adolescents explorent le domaine skiable du Grand-Bornand et le snowpark pour les plus aguerris.



Glisse & découverte à Courchevel

Dates

8 jours

Zone B : 09/02 - 16/02

Zones A/B : 16/02 - 23/02

Zones A/C : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

- Car au départ de Chambéry et Lyon jusqu'au centre.
- Pré-acheminement en train accompagné (sans minimum d'enfant) au départ de : Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Macon, Marseille, Massy, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg et Valence. Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante.
- Il vous est possible d'accompagner votre enfant sur place et de rencontrer l'équipe pédagogique.

Formalités

- Fiche sanitaire obligatoire
 - Certificat de vaccinations à jour
 - Charte du participant
- A transmettre au prestataire

Adresse

Chalet Sainte Marie
Rue de la Mouria
73120 Courchevel

Capacité d'accueil

75 enfants

Encadrement

- 1 directeur
- 1 assistant sanitaire
- 1 animateur pour 8 jeunes

Partenaire

Djuringa Juniors
Tel : 04 78 23 23 46
www.djuringa-juniors.fr



Situation et hébergement

Prestigieuse station, Courchevel offre avec « Les 3 Vallées » le plus grand domaine skiable du monde : 63 remontées mécaniques et 117 pistes de ski (de tous niveaux) réparties sur 250 km (de 1550 m à 3260 m d'altitude). La station garantit un enneigement de qualité du début à la fin de la saison grâce au climat favorable et aux 523 canons à neige.

Les jeunes seront hébergés au chalet « Sainte Marie », implanté au cœur du village de Courchevel 1650, à 150 mètres des remontées mécaniques qui desservent toutes les pistes de la station. Le chalet de 3 étages peut accueillir jusqu'à 75 jeunes en chambres de 2 à 8 lits avec sanitaire complet dans les chambres ou sur le palier. Un réfectoire avec vue panoramique sur la station, 2 salles d'activité, une grande salle de spectacle, une infirmerie et un grand local à ski complètent l'hébergement.

Activités principales

- **Ski ou surf (à préciser sur la demande d'admission) : 4 journées et demie.**

Les jeunes évoluent par petits groupes de niveau encadrés nos animateurs Djuringa. Ils bénéficient d'un

accès illimité aux pistes de la Vallée de Courchevel (150 km de pistes...). Le Plus : accès aux nombreuses zones « Fun » telles que le Boarder Cross, le Family Park, le Stop Zone, etc.

- **Manteau neigeux et rando raquette : 1 journée complète.**

Après une découverte « ludique » du manteau neigeux (nivologie, avalanche, etc.) et du secourisme en montagne (utilisation d'arvas, pelle à neige, etc.), les jeunes partiront à la rencontre de la faune montagnarde (marmotte, chamois...) lors d'une grande randonnée en raquette...

- **Ou option « Fun sensation » :** possibilité de remplacer la journée raquette et manteau neigeux par une journée d'initiation au snowscoot, au scooter des neiges (20 minutes) et à la découverte du Big Air !!

Activités complémentaires

Les jeunes pourront profiter des animations du centre et de la station : parc aquatique (piscine à vague, toboggans géants, bains chauffés...), patinoire (olympique), descente de luge de 2 km et 500 mètres de dénivélé, visite du tremplin olympique de saut à ski, bowling, jeux de neige, visite de Courchevel, ping-pong, grands jeux, sortie...

| Tarifs | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Participation | 252 € | 295 € | 345 € | 400 € | 475 € | 575 € | 820 € |

Bulgarie'ski

A 3 heures par avion de Paris, venez profiter de tout le confort d'un hôtel 4* pour découvrir les joies de la glisse en Bulgarie. Bansko bénéficie d'un très beau domaine de plus de 70 km de pistes variées, bien enneigées (étape de la coupe du monde de ski !) et moins de monde sur les pistes en février !

Dates

8 jours

Zones B/A : 16/02 - 23/02

Zones C/A : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

- Avion de Paris à Sofia puis car.
- De province, pré-acheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

Attention : les enfants à partir de 12 ans voyageant en avion pour le préacheminement ne sont pas accompagnés.

Formalités

- Carte nationale d'identité ou passeport individuel en cours de validité.
- Carte européenne d'assurance maladie.
- Fiche sanitaire obligatoire.
- Autorisation de sortie de territoire + une copie de la pièce d'identité du signataire.

Adresse

Groupe Zigo
Hôtel Murite Club
2760 Bansko, Bulgarie

Effectif du groupe

40 jeunes

Encadrement spécifique

1 BAFD + BAFA (1 adulte pour 8)

Partenaire

ZIGO
Tél.: 04 76 87 58 53
www.zigotours.com



Situation et hébergement

Bansko est situé à 150 km de Sofia en Bulgarie. La ville se trouve au pied de la montagne Pirin qui culmine à 2914 m au sommet Vihren. Climat continental avec une neige de très bonne qualité !

Nous profiterons des équipements de l'hôtel (piscine, jacuzzi...) pour se détendre. Chambre avec sanitaires intégrés.

Situé à 10 mn en navette des remontées mécaniques.

Repas : pension complète de très bonne qualité avec buffet varié le matin. Pique-nique le midi (sauf en cas de mauvais temps !)

Activités principales

Forfait de 6 jours pour chaque participant. Groupes de niveau le matin et par affinité l'après-midi.

• **Type de Glisse : ski parabolique ou snowboard choix à préciser sur votre demande d'admission.**

• **Création d'un clip «Snow Motion»** : tout au long de la semaine, les jeunes se filmeront avec des caméras portatives type «go pro» afin de réaliser un clip (Zigo fournit tout le matériel nécessaire).

• **Des veillées**, tous les soirs, qui font tout le charme des colos ski.

• **Visite possible** à l'aller, en car, des principaux monuments de Sofia.



Tarifs

Participation

T1

275 €

T2

325 €

T3

380 €

T4

445 €

T5

525 €

T6

630 €

T7

910 €

Le Glacier de Saas Fee

Les skieurs et snowboarders les plus actifs ont la possibilité de skier sur les pistes du glacier de Saas-Fee. Des dizaines de remontées leur permettent de découvrir, chaque jour, de nouvelles pistes. Le plus haut métro du monde conduit directement au paradis des neiges à 3 600 mètres d'altitude, site exceptionnel d'où nous dominons le Valais Suisse.

Dates

8 jours

Zones A/C : 23/02 - 02/03

Zone C : 02/03 - 09/03

Voyage

- Train jusqu'à Genève, Lausanne ou Evian puis car jusqu'au centre.
- Pré et post-acheminement en train ou avion (selon la ville) au départ de : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, Toulouse.

Attention : pas de départ pour la zone B

Formalités

- Carte nationale d'identité ou passeport individuel en cours de validité.
- Carte européenne d'assurance maladie.
- Autorisation de sortie du territoire + une copie de la pièce d'identité du signataire.
- Fiche sanitaire obligatoire.

Adresse

Chalet Alpenperle
3910 Saas Grund
Suisse

Capacité d'accueil

50 enfants

Encadrement

- 1 animateur pour 7 jeunes

Partenaire

CESL
Tél.: 01 69 03 29 49
www.cesl.fr



Situation et hébergement

Pour une fois, il ne sera pas nécessaire de consulter la météo. Le glacier de Saas Fee accueille en juillet et août l'équipe de France de ski. Alors vous pensez bien qu'en février... Ski et surf pour la journée. Le soir, on danse, on joue, on discute encadré par une équipe d'animation dynamique et expérimentée. Dépaysement et bonne ambiance assurés sur ce centre "spécial ados".

Le superbe chalet « Alpenperle » de Saas Grund offre un excellent confort. La maison est idéalement située sur les pistes de Saas Grund à 10 min de celles de Saas Fee. Les jeunes déposent les skis et les chaussures dans un local chauffé au pied des remontées mécaniques.

Activités principales

Ski ou snow au choix à préciser sur votre demande d'admission

- Ski ou snowboard avec casque pour tous

Tu es un skieur, tu veux essayer le surf ou réciproquement ? Tu pourras le tenter pendant le séjour.

- **Patinoire** : découverte du hockey sur glace
- **Match de hockey professionnel** (en fonction du calendrier)
- **Veillée** tous les soirs



| Tarifs | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Participation | 275 € | 325 € | 380 € | 445 € | 525 € | 630 € | 910 € |

Les Séjours DROM :

Paris et sports d'hiver DROM

La Fondation d'Aguesseau propose différents séjours à l'attention des jeunes de 8-17 ans habitant dans les DROM à destination de la métropole.



Modalités d'Inscription

Antilles-Guyane-Réunion

Les demandes sont à adresser à la fondation d'Aguesseau avec les pièces justificatives habituelles précisées pages 42 à 46 des conditions générales et au verso de la demande d'admission.

Mayotte

Les demandes accompagnées des justificatifs indiqués pages 42 à 46 ou au verso de la demande d'admission sont à transmettre à :
Mme Hafidou Zoubeda
Port : 06 39 65 99 33
Fax : 02 62 40 58 64
Mail : zoubeda.hafidou@orange.fr

Dates d'inscription

Pour les séjours hiver-DROM, il est recommandé d'envoyer son dossier dès la sortie du catalogue début septembre.

Retrouvez sur le catalogue de l'été prochain le programme du circuit été 2019 dès la sortie de la brochure au mois de janvier. Ne tardez pas pour vous inscrire !

Partenaire

Zigo Tours

Tél. : 04 76 87 58 53
www.zigotours.com

L'hiver 2018 - 2019

Découvrir les joies de la neige quand on vit sur une île qui ne connaît pas l'hiver, quel plaisir ! Découvrir la capitale : la Tour Eiffel, le Louvre, le Château de Versailles et plein d'autres lieux incontournables... ! Ce circuit et son programme spécial sports d'hiver au succès affirmé est proposé aux jeunes de 8 à 17 ans :

* **Pour la Martinique, Guadeloupe, Guyane et**

Mayotte, le séjour a lieu du 21/12/2018 au 02/01/2019 (dates modifiables à +/- 48 h).

* **Pour la Réunion**, le séjour a lieu du 02/01/2019 au 16/01/2019 (dates modifiables à +/- 48 h).

Pour l'été 2019

Le circuit métropole, toujours en innovation, a permis en 2018 depuis les Antilles, la Guyane, la Réunion et

Mayotte de venir découvrir l'Europe : les enfants ont visité Paris et Londres (monuments et quartiers emblématiques). Place ensuite en France à une étape plus sportive et de découverte de la nature à la base de Marcillac la Croisille. Enfin, le centre de St Aignan, tout proche du fameux zoo de Beauval, était bien agréable.

Nous envisageons un nouveau séjour pour l'été 2019

Pour plus de détails, reportez-vous à la page 173 du catalogue Été, Automne 2018.

Les demandes d'admission sont prises en compte à partir du jeudi 16 août 2018 pour l'hiver 2019.

La date conseillée d'inscription pour ce séjour est le 15 septembre 2018 et la date limite d'inscription est le 12 octobre 2018. Toutefois, le nombre de places étant limité, l'inscription de votre enfant n'est pas garantie même en respectant les délais.



Tarifs

Participation

T1

405 €

T2

480 €

T3

550 €

T4

650 €

T5

775 €

T6

930 €

T7

1 330 €



Hiver à

Situation et hébergement

En Seine-et-Marne, à 55 km de Paris, à 8 km de Coulommiers, au cœur de la campagne et de la forêt domaniale, le joli centre de La Donaclaudré ravira vos enfants.

De grand confort, sur 2 niveaux, 12 chambres de 4 à 8 lits en bois, belle salle à manger, salles d'activités bien équipées (bibliothèque enfantine, ludothèque, salle de gym). Dans la propriété : poneys, mini-ferme, aires de jeux, bac à sable, portiques et la forêt toute proche.



Dates

6 jours

Zone C : 24/02 - 01/03
03/03 - 08/03

Voyage

Séjour sans convoyage. Néanmoins un départ en train de Paris (gare de l'Est) est organisé. A préciser sur la demande d'admission.

Attention : pas de départ pour la zone A et B

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresse

"La Donaclaudré"
12, rue d'Esse
77515 St-Augustin

Capacité d'accueil

50 enfants

Encadrement

Activités : gym, cirque et poney encadrés par un animateur qualifié
Encadrants spécialisés pour chaque thème

Partenaire

Oval

Tél. : 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Activités communes aux 2 séjours

- **Baby Gym et Eveil Gymnique** : cette activité ludique développe la motricité de l'enfant, qui évolue en toute sécurité, dans des ateliers conçus pour progresser. Tout en s'amusant à sauter, grimper, courir, ramper, l'enfant découvre à son rythme : les roulades avant et arrière, l'équilibre sur la poutre, la roue, la maîtrise de son corps dans l'espace. L'activité est encadrée par un Brevet d'Etat avec un matériel homologué et adapté à l'âge des enfants.
- **Grands jeux dans la forêt**, balades dans la campagne environnante, jeux dans la propriété, activités à la ferme pédagogique du centre...
- **Des ateliers d'arts plastiques** : bricolage, modelage, plastique fou, peinture, fresque...]
- **Des soirées inoubliables** : Jeux, danse, contes, spectacles, repas à thème... La soirée animée est un moment festif très apprécié des enfants. L'heure du coucher est adaptée à leur l'âge et à leur besoin de sommeil.

Ces séjours n'ouvrent pas droit à la réduction de 70 € pour voyage hors groupe.

Tarifs

Participation

Une autre histoire
Mon premier spectacle
de cirque

| | T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|--|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 99 € | 115 € | 135 € | 155 € | 195 € | 230 € | 325 € |

la Donaclaudré

2 activités au choix à préciser sur votre demande d'admission

1. Une autre histoire

- **Contes et légendes** : chaque jour les enfants sont transportés dans un univers magique et imaginaire. Une très belle costumerie est mise à leur disposition (perruques, chapeaux, maquillage...). Déguisés du matin au soir, garçons et filles, chevaliers, princesses, pirates, fées, supers héros, animaux de la jungle et petit peuple des forêts, investissent tous les lieux de la Donaclaudré, pour un séjour où l'imaginaire et la féerie sont à l'honneur. Les enfants se retrouvent comme dans un rêve, ils créent ensemble leurs propres aventures avec leurs personnages.

- **Des ateliers de cuisine**, pour créer le livre « des secrets gourmands de la « Donaclaudré », les enfants préparent des recettes uniques plus surprenantes et délicieuses les unes que les autres. Ils inventent le gâteau de leurs rêves, ou construisent une forteresse en biscuits qu'ils dégustent tous ensemble pour un moment convivial.



2. Mon premier spectacle de cirque

- 4 demi-journées minimum d'atelier cirque en initiation ou en perfectionnement. Les ateliers sont encadrés par un professionnel. Le cirque allie sport, adresse, souplesse, concentration et confiance en soi. Les enfants découvrent toutes les disciplines puis se perfectionnent dans l'une de leur choix : pyramides, foulards, assiettes chinoises, acrobatie, équilibre sur la boule à marcher ou le rouleau américain. Tout en s'amusant, les enfants apprennent à maîtriser leur corps, leurs mouvements, l'espace et l'utilisation du matériel de cirque.

Une présentation des ateliers réalisés sera faite en fin de séjour, ouverte aux parents qui le souhaitent, sur le centre de la Donaclaudré.





Petits voyageurs
Dès 4 ans !

Atelier des Cuisiniers ou sensations et Glisses

Tu rêves d'apprendre à cuisiner comme les grands chefs ! Enfile ta toque et ton tablier et c'est parti pour un concentré d'activités autour de la cuisine ! A vos marques... Prêts ? Cuisinez ! Ou viens vivre de nouvelles aventures dans un cadre idéal : VTT, trottinette tout terrain, slackline... C'est toi qui choisis ! Un détonnant cocktail d'activités pour faire le plein de sensations !

Dates

6 jours
Zones B/A : 17/02 – 22/02
Zones A/C : 24/02 – 01/03
Zone C : 03/03 – 08/03

Voyage

Voyages accompagnés au départ de Paris en car tourisme jusqu'au centre (2h15).
Pré-acheminement en train ou avion puis car depuis : Angers, Clermont-Ferrand, Le Havre, Lille, Marseille, Nantes.
Pré-acheminement en avion puis car depuis : Bordeaux, Toulouse.

Attention : les enfants à partir de 12 ans voyageant en avion pour le préacheminement ne sont pas accompagnés.

Formalités

- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité pour les acheminements en avion.
- Fiche sanitaire obligatoire.

Adresse

Centre VIVA
Lac du Bourdon
89170 Saint Fargeau

Capacité d'accueil du centre

90 enfants

Encadrement

- 1 directeur (trice) BAFD et 1 assistant(e) sanitaire
- 1 animateur (trice) pour 6 enfants

Partenaire

VIVA
Tél. : 01 41 24 28 00
www.vacances-viva.com



Situation

À 175 km de Paris, le centre est situé face au lac de Saint-Fargeau dans l'Yonne en Bourgogne à 3 km du village sur un grand espace arboré et calme.

Trois salles d'activité permettent la pratique des activités d'intérieur et les veillées. Sur place, la cuisine pédagogique est aménagée avec tout l'électroménager nécessaire à la réalisation des recettes.



Hébergement

Chambres de 3 à 4 lits (4-5 ans) et de 5 lits (6-13 ans) toutes équipées de lavabos. Douches et WC à proximité immédiate dans le couloir. La salle à manger donne sur le lac. Tous les repas sont élaborés sur place par notre cuisinier.

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission.

1-Ateliers des cuisiniers (4-13 ans)

Deux créneaux « cuisine » par jour pour découvrir et réaliser des recettes simples en confection et en présentation à reproduire à la maison mais aussi des plats plus élaborés dignes des grands restaurants.

- Ateliers de cuisine : recettes sucrées et salées (entrée, plat, dessert).
- Concours de cuisiniers sous forme de grands jeux (seul ou à plusieurs).
- En fin de séjour, chaque enfant repartira avec son livret de recettes.

Un troisième créneau d'activité sportive ou artistique parmi :

Visite de la ferme, jardinage, V.T.T, activités manuelles et artistiques, tennis de table.

2-Sensations glisses (6-13 ans)

Les enfants choisissent trois fois par jour leurs activités parmi :

- VTT (balade et parcours de maniabilité...)
- Initiation au BMX (études posturales et corrections individuelles avec les Go Pro)
- Initiation à la trottinette tout terrain
- Slackline
- Course d'orientation à pied ou à vélo
- Luge à roulette
- Canoë
- Sports collectifs (tennis, badminton, foot, basketball, hockey sur gazon...)
- Une sortie Accrobranche au parc NATURE ADVENTURE
- Une sortie Paintball au parc NATURE ADVENTURE (à partir de 8 ans).

Des veillées chaque soir, une sortie au marché le vendredi et un grand jeu dans la semaine pour les 2 séjours.

Tarifs Participation | Atelier des cuisiniers
Sensations glisse

| T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 149 € | 175 € | 205 € | 240 € | 280 € | 340 € | 485 € |

MX Camp

Sports mécaniques ou randonnée équestre

Implanté dans un environnement exceptionnel favorisé par un ensoleillement au milieu de bois, de landes et de prairies traversés par de nombreux ruisseaux, notre centre est au cœur de la vallée verte des Pyrénées-Orientales et à tout juste 2 km de la frontière espagnole.

Situation et hébergement

Le Noell est situé au cœur des Pyrénées-Orientales. Les enfants sont logés en chambres de 4 ou 6 lits avec un accès WIFI. Le centre dispose d'une grande salle de restauration (repas confectionnés sur place à base de produits frais), de plusieurs salles d'activités, d'une piscine, d'un parc ombragé de 50 hectares et de terrains de sports.

2 séjours au choix à préciser sur votre demande d'admission

Dates

7 jours

Zones B/A : 17/02 - 23/02

Zones A/C : 24/02 - 02/03

Voyage

Train jusqu'à Perpignan, puis autocar vers St Laurent de Cerdans au départ de Aix-en-Provence, Angers, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Montpellier, Nantes, Paris, Reims, Toulouse.

Équipement

- Tous les équipements de protection sont fournis (casque, gants, masque, coudières, genouillères).
- A prévoir : chaussures montantes ou bottes.

Formalités

Fiche sanitaire obligatoire

Adresse

Domaine Le Noell
66260 Saint Laurent de Cerdans

Capacité d'accueil

120 jeunes

Encadrement

- Directeur BAFD
- 1 animateur BAFA pour 8 à 10 jeunes de 06 à 17 ans
- 1 Brevet Etat MOTOCROSS
- 1 Brevet Etat équitation

Partenaire

Le Zèbre
Tél : 05 61 78 40 18
www.le-zebre.com

1-Sport Meca (6-17 ans)

Une approche ludique de la moto cross et de la randonnée sur pistes dans un cadre verdoyant. **L'activité se pratique sur un domaine comprenant un espace technique et des pistes propices aux balades.** En fin de séjour : évaluation et remise du diplôme, de niveau 1 à niveau 6.

Découvrir la pratique d'un sport mécanique, **acquérir les bases techniques** qui permettent d'atteindre différents niveaux, **progresser**, se perfectionner à une meilleure technique et faire évoluer son pilotage. Découvrir et contrôler ses propres limites grâce à un encadrement qualifié et sécurisant.

Parc matériel récent : 30 véhicules de 50 à 125cc + 11 motos électriques pour les 6 à 12 ans. Les machines sont régulièrement entretenues et adapté à l'âge et à la morphologie de chaque enfant.



Option au choix à préciser sur votre demande d'admission

A-Option Initiation (6 - 12 ans et 13 - 17 ans)

5 séances d'1h30 par semaine. Initiation avec mise en situation pédagogique, acquisition technique, maîtrise de la vitesse, freinage, appuis en virages, sauts, position sur la moto selon le profil de la piste.

B-Option Perfectionnement (12 - 17 ans)

8 séances d'1h30 par semaine pour se perfectionner à la conduite.

Stage supervisé par un éducateur sportif breveté d'état, diplômes BEES option Motocyclisme et ancien pilote et entraîneur de motocross sur différentes compétitions nationales de motocross et de pit-bike.



2-Equitation (11-17 ans)

(pour apprécier au mieux le stage, il est préférable d'avoir une petite expérience d'équitation)

Les **5 séances d'équitation par semaine** seront **axées sur la randonnée et se feront donc toutes en extérieur.** Un premier temps sera consacré à la découverte du cheval par une approche éthologique. Par la suite, randonnées et jeux dans la nature seront au programme ! Les cavaliers et leurs montures traversent la frontière espagnole, empruntent de sublimes pistes de montagnes à travers la forêt.

Activités complémentaires

Pour tous : et quand les engins ou les chevaux s'arrêtent, le plaisir continue avec des **grands jeux**, rando VTC, activités manuelles et d'expression et veillées animées.

Tarifs
Participation

Sport Méca
Equitation

| T1 | T2 | T3 | T4 | T5 | T6 | T7 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 205 € | 240 € | 280 € | 330 € | 390 € | 470 € | 670 € |

POUR LES SEJOURS HIVER 2019 DROM SUR LE PROCESSUS DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS,
le fonctionnement et les conditions générales sont celles du catalogue 2018 Été - Automne - Hiver DROM

1 - Conditions d'admission

Les séjours enfants et adolescents sont ouverts :

- aux enfants âgés de 4 à 17 ans révolus
- aux enfants dont l'un des parents est rémunéré à titre principal par le ministère de la Justice.
- aux enfants d'agents retraités, décédés, en disponibilité sauf pour convenance personnelle.
- aux enfants sans filiation avec un agent Justice mais partageant le foyer d'un agent Justice et fiscalement rattachés à ce foyer.

2 - Comment formuler votre demande ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

Une demande d'inscription doit être établie par écrit pour chacun des enfants participant à un séjour.

La demande d'inscription est à formuler sur l'imprimé « Demande d'admission d'un enfant en séjour jeunes de 4 à 17 ans » jointe au catalogue ; elle peut être photocopiée ou téléchargée sur www.fda-fr.org, rubrique « Vacances ».

Pour être valable, la demande doit être signée. En l'absence de signature, la demande est retournée sans être enregistrée.

La demande accompagnée de l'ensemble des justificatifs demandés doit être adressée par courrier, fax ou courriel.

Justificatifs à joindre à la demande d'admission

1. Photocopie d'un bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou titre de pension de l'agent Justice.
2. Photocopie de toutes les pages de l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017) du foyer fiscal de l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence (formulaire 1533K ou 1534) sauf si vous précisez être au tarif 7.
- 2.a. **Vie maritale** : si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de toutes les pages de chacun des 2 avis d'imposition 2018.
- 2.b. **Parents isolés** : les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire **uniquement si la lettre T figure sur l'avis d'imposition** dans la case « cas particuliers ».

3. Photocopie des pages du Livret de Famille précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.

4. **Enfants handicapés** (séjour en intégration) : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant (voir page 16).

Ces pièces sont indispensables.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra être retourné.

Toute modification de situation familiale ou professionnelle susceptible de modifier la participation financière demandée (naissance, perte d'emploi, travail à temps partiel, disponibilité, mariage, divorce, séparation), doit être signalée par écrit (courrier, mail ou fax). Elle doit être justifiée par tout document permettant de reconstituer les revenus du foyer de l'année 2017 et le nombre de parts fiscales. Un éventuel recalcul de participation ne pourra être étudié que si l'intégralité des éléments est transmis avant le début du séjour de l'enfant. Aucun recalcul ne sera fait pendant ou a posteriori du séjour.

Nota : aucune inscription n'est acceptée si des frais sont dûs sur un séjour antérieur (y compris les frais médicaux ou d'annulation ou frais de dossier).

3 - Quand formuler votre demande ?

La demande doit être formulée dès que possible pour pouvoir disposer du maximum de choix et bénéficier d'un échelonnement de paiement à étudier avec le service comptable lors de la facturation. Au-delà de certaines dates, aucune facilité de paiement ne peut être accordée.

En outre, pour certains voyages, notamment les séjours à l'étranger et les séjours linguistiques, des dates limites sont indiquées, au-delà desquelles les places réservées ne sont plus disponibles. Ces dispositions particulières sont mentionnées à la page du séjour. Il est fortement conseillé de les respecter.

En dehors de ces dispositions particulières, il convient d'adresser la demande en respectant le calendrier ci-dessous :

Date limite d'inscription des séjours (ou par défaut, la date limite déjà précisée dans la page du séjour)

| Saisons | Date limite conseillée | Date de fin des Inscriptions |
|-------------------------------------|------------------------|------------------------------|
| Noël (séjours DROM en métropole) | 12 septembre 2018 | 12 octobre 2018 |
| Hiver Zone A : | 16 novembre 2018 | 16 janvier 2019 |
| Zone C : | 09 novembre 2018 | 09 janvier 2019 |
| Zone B : | 23 novembre 2018 | 23 janvier 2019 |

Attention : les dates limites conseillées sont données à titre indicatif pour tenir compte des délais administratifs et des contraintes de transport. Elles ne garantissent pas qu'à la date indiquée, des places seront encore disponibles.

4 • Où adresser votre demande ?

Adresse postale : Fondation d'Aguesseau
Service Vacances
10, rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16

Courriel : svj@fda-fr.org
Fax : 01 44 77 98 65

5 • Traitement de votre demande

Les demandes parvenues jusqu'à la date conseillée sont traitées selon les critères de priorité suivants, classés par ordre décroissant :

- 1) Enfant n'ayant pas bénéficié d'un séjour antérieur
- 2) Enfant refusé sur sa dernière demande pour un même type de séjour
- 3) Enfant refusé sur son premier choix pour un même type de séjour
- 4) Familles à revenus modestes

Passée la date conseillée, les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et en fonction des places que la fondation d'Aguesseau a pré-réservées

Attention : le quota des places dont dispose la fondation

d'Aguesseau sur chaque séjour peut être atteint bien avant la date de fin des inscriptions. Par conséquent, la disponibilité des places n'est pas garantie en cas de nombreuses demandes pour le même séjour.

6 • Confirmation d'inscription

En cas d'acceptation de la demande d'admission par la fondation d'Aguesseau, une proposition de séjour valant contrat est établie et adressée à l'agent sous 10 jours.

L'agent dispose d'un délai de **10 jours maximum pour accepter ou non la proposition de séjour.**

L'acceptation se fait en retournant le coupon-réponse « bon pour accord » signé et accompagné de tout ou partie du règlement.

Après confirmation de l'inscription, tout désistement ultérieur doit être notifié par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission. Les pénalités prévues aux conditions d'annulation sont applicables en fonction de la date de réception du courrier (date effective de l'annulation) par rapport à la date du début du séjour et de la famille de séjour comme indiqué dans l'article 15.

Dans le cas où l'agent ne souhaite pas donner suite à la proposition de séjour, l'agent doit nous retourner impérativement le coupon sous 10 jours en cochant la case :

je ne confirme pas le séjour de mon enfant

A défaut des pénalités peuvent être appliquées (voir art. 15 p.75)

Pour information, il se peut que pour les séjours hiver 2019, la fondation mette en place une nouvelle organisation en début d'année qui modifiera substantiellement la manière dont seront traités les dossiers.

7 • Comment est calculée votre participation

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 7 tranches. Ce quotient s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2017 figurant sur l'avis d'imposition 2018 du foyer fiscal de l'enfant par le nombre de parts indiquées au tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence et les parts sont recalculées comme pour un couple marié.

Calcul du nombre de parts (garde exclusive)*

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs)

1 enfant à charge = 2,5 parts

2 enfants à charge = 3 parts

3 enfants à charge = 4 parts

4 enfants à charge = 5 parts

5 enfants à charge = 6 parts

6 enfants à charge = 7 parts

* La part des enfants en garde alternée est prise en compte pour moitié.

Les enfants handicapés titulaires d'une carte d'invalidité ouvrent droit à une 1/2 part supplémentaire (article L.241-3 du code action sociale et famille) comme mentionné sur l'avis d'imposition.

Quotient familial annuel €

1 < 8 081 €

2 8 081 € à 9 461 €

3 9 462 € à 11 836 €

4 11 837 € à 15 034 €

5 15 035 € à 19 259 €

6 19 260 € à 27 289 €

7 > 27 289 €

Les tarifs sont établis déduction faite de la subvention réglementaire pour séjours d'enfants en centres de vacances. Cette subvention est versée directement à la fondation d'Aguesseau par l'administration. Les familles bénéficiaire ne peuvent donc prétendre à un second versement de cette prestation d'action sociale.

8 - Ce que comprend votre participation

Sauf indication contraire à la page du séjour, la participation demandée inclut :

- la pension complète
- le voyage aller-retour à partir de la ville de prise en charge
- les assurances (hors assurance annulation)
- l'ensemble des activités s'y rapportant.

Attention : en cas de perte du billet (train ou avion) par le jeune, le surcoût lié au rachat de billet sera refacturé à la famille.

9 - Modification du contenu du séjour

Si pour une raison de force majeure d'ordre météorologique, climatique, géopolitique ou de sécurité, l'une des prestations constituant un élément substantiel du séjour ne pouvait être effectuée, une ou des prestations de substitution seraient proposées sans que la participation aux frais de séjour s'en trouve modifiée et sans ouvrir droit à indemnités

10 - Modification de dates et de la durée des séjours

Sauf précisions particulières, les dates et la durée des séjours peuvent parfois varier de + ou - 24 h selon la ville de départ et le mode de transport employé. Pour les séjours « Etranger » et les séjours « linguistiques » nécessitant un acheminement aérien, des variations de dates de + ou - 48 h sont aussi possibles, pouvant atteindre jusqu'à 72 h dans certains cas extrêmes.

11 - Déduction forfaitaire

Les familles qui assurent elles-mêmes le voyage de leurs enfants jusqu'au lieu de séjour à l'aller et au retour bénéficient (sauf indication contraire mentionnée au descriptif du séjour) d'une déduction forfaitaire de 70 euros par participant **sous réserve de l'avoir indiqué lors de la demande initiale ou d'avoir avisé le service inscriptions au plus tard 5 semaines avant le départ.** Cette déduction s'applique également lors de 2 séjours consécutifs pour le même enfant et sur le même séjour (sans A/R au bout du 1^{er} séjour).

12 - Règlement de votre participation

La participation est exigible à réception de la proposition de séjour valant contrat selon les modalités suivantes :

Envoi sous dix jours du coupon-réponse confirmant l'inscription, accompagné :

- Soit d'un acompte de 20% et le solde à verser un mois avant le départ,

· Soit de la totalité de la participation (encaissement à réception),

· Soit d'un paiement échelonné si la date de réception de la proposition de séjour valant contrat le permet. Dans ce cas, la participation peut être réglée en 2 ou 3 versements égaux (sans centimes) en adressant 2 ou 3 chèques sans les postdater. Le premier est encaissé dès réception et les suivants sont échelonnés mensuellement. La date d'encaissement du dernier chèque ne peut être postérieure à la date du début du séjour.

Inscriptions effectuées à 30 jours et moins avant le début du séjour :

Elles sont désormais impossibles. En tout état de cause, si cela devait se produire à titre exceptionnel, le règlement intégral serait demandé au moment de l'inscription.

Moyens de paiement acceptés et modalités :

Chèques bancaires : libellés à l'ordre de Fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.

Chèques-vacances : ils sont acceptés en règlement du séjour (hors acompte) à la condition impérative qu'ils soient en votre possession avant la date d'exigibilité du solde (soit un mois avant le départ). Pour information, l'organisme Extélia, qui vous adresse vos chèques vacances à l'issue de votre épargne, aura besoin d'un délai de traitement de 6 semaines minimum entre le dernier prélèvement et la réception des chèques (c'est pourquoi, nous vous conseillons de terminer votre épargne en tenant compte de cette contrainte). Par sécurité, il est vivement conseillé de les adresser en recommandé avec AR. La Fondation ne peut être tenue responsable pour un envoi postal non recommandé, la traçabilité de l'envoi n'étant pas possible. La partie supérieure des chèques ne doit pas être détachée et le nom du bénéficiaire : « Fondation d'Aguesseau » est à porter sur tous les chèques sans les agraffer.

Attention la fondation ne prend pas le « e-chèque vacances ». En cas d'annulation du séjour après règlement en chèques vacances, le remboursement éventuel s'effectue sous forme d'avoir.

Carte bancaire : le paiement par carte bancaire est possible par téléphone auprès du service comptabilité tous les matins de 9h à 11h.

Aides aux temps libres C. A. F. : elles ne peuvent être acceptées qu'en règlement du solde du séjour. Elles devront être transmises en recommandé avec AR à réception de la facture de séjour et au plus tard un mois avant le début du

séjour. Les familles doivent préalablement s'assurer d'une réelle prise en charge du séjour par leur caisse.

Mandat de versement : sur le compte de la fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.

Espèces et Participations de Comités d'Entreprise : contacter le service comptabilité de la fondation par Tel. au : 0144.77.98.56.

CESU : les chèques emploi service universel ne sont pas acceptés comme mode de règlement par la fondation.

13 - Pré ou post-acheminements de province

Pour plus d'information, reportez-vous à la page 13 de la brochure « le coin des parents », rubrique « le transport ».

Ils s'effectuent en train, en avion, en bus et rarement en minibus. Les acheminements en avion ne sont pas accompagnés et les jeunes sont réceptionnés à leur arrivée. Les acheminements en train concernant les enfants de moins de 14 ans sont toujours accompagnés mais nécessitent un effectif minimum variable selon les séjours. Les acheminements en train concernant les enfants de 14 ans et plus ne sont pas toujours accompagnés. Dans ce cas, les participants voyagent seuls sous la responsabilité de leurs parents et sont réceptionnés à leur descente du train. La prise en charge d'un jeune dans un train faisant un arrêt de quelques minutes dans une gare est strictement interdite à l'aller comme au retour.

Attention : un minimum de 4 participants par ville d'acheminement est exigé sauf mention contraire sur la page du séjour. En cas de moins de 4 inscrits, il vous sera proposé de changer de ville de départ ou de séjour. La ville d'acheminement choisie doit correspondre à une ville notée sur la page du séjour sélectionné. De plus, la ville est forcément la même à l'aller comme au retour. Il ne pourra pas être demandé une ville différente pour l'aller et le retour pour des questions d'organisation et de coût. La ville de départ ne pourra pas être modifiée après inscription.

14 - Modifications de voyage

Elles ne sont étudiées que si elles sont formulées par écrit au plus tard 5 semaines avant le départ. Elles peuvent donner lieu à supplément ou à des frais de dossier de 30 €, même si celles-ci ne modifient pas le billet de transport prévu et ne font que raccourcir le trajet initial.

Attention : toute modification de dates, thèmes, ou séjour est considérée comme une annulation de la demande initiale avec application du barème des frais d'annulation (voir article 15).

15 • Annulation et pénalités

Toute annulation doit être notifiée par téléphone puis confirmée par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission à la fondation. Toute annulation concernant un séjour confirmé par la Fondation et pour lequel un bon de commande a été validé et un premier versement effectué peut donner lieu à des pénalités d'un montant variable.

Pour les pour les séjours à l'étranger et les séjours DROM, comportant un transport aérien au départ de Paris :

- **Moins de 60 jours** : 30 € de frais de dossier sont dûs pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.
- **Moins de 45 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 21 jours** : une pénalité de 75% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 10 jours**, dont non-présentation le jour du départ : une pénalité de 100% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.

Pour les autres séjours :

- **Moins de 60 jours** : 30 € de frais de dossier sont dûs pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.
- **Moins de 30 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 10 jours**, dont non-présentation le jour du départ : une pénalité de 100% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.

Les éventuelles remises de pénalités sont décidées en commission sur la base de justificatifs qui doivent être fournis dans un délai de 15 jours maximum après l'annulation. Les éventuels remboursements ne peuvent intervenir qu'après décision de la commission. Dans tous les cas, 30 € de frais de dossiers sont facturés.

Seuls les cas de force majeure peuvent être pris en compte tel que décès (grands-parents), accident ou maladie grave nécessitant une hospitalisation et concernant l'un des deux parents ou l'un de leurs enfants, maladie infantile contagieuse (varicelle, rougeole, oreillons...) médicalement constatée, convocation à un examen, mutation professionnelle (du garant justice), à condition de bien avoir adressé à la Fondation les justificatifs correspondants dans les délais impartis (15 jours maximum après l'annulation).

Annulation du fait de l'organisateur : les séjours présentés dans cette brochure peuvent être annulés à l'initiative de l'organisateur faute d'un nombre de participants minimum atteint (ce nombre peut varier d'un séjour à un autre). Il vous sera alors proposé un autre choix de séjour ou de dates.

16 • Interruption de séjour

- Toute interruption de séjour pour raison médicale sérieuse ou pour raison familiale grave dûment justifiée peut donner lieu à remboursement partiel.
- Un séjour écourté pour convenance personnelle ou pour un problème lié au comportement n'ouvre droit à aucun remboursement.

17 • Assurances

Chaque prestataire souscrit une assurance responsabilité civile et rapatriement en cas de maladie ou accident grave. Sur demande écrite, il peut fournir aux parents une attestation précisant le nom de la compagnie, le numéro du contrat et les garanties souscrites. Tout litige doit, au final, être réglé entre la compagnie d'assurance et le souscripteur. La Fondation d'Aguesseau et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un litige concernant une des assurances souscrites.

18 • Frais médicaux et santé

Pendant le séjour, la fondation d'Aguesseau est systématiquement informée de tout incident et à ce titre peut recevoir des informations à caractère médical, ce qui lui permet d'assurer le suivi de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Les frais médicaux engagés au cours du séjour sont à la charge des parents qui s'en acquittent au retour de l'enfant auprès du prestataire du séjour. A réception du règlement, les pièces justificatives leur sont retournées pour remboursement par leur caisse de Sécurité Sociale et leur Mutuelle. En cas d'accident, le reliquat éventuel leur est versé par l'assurance du prestataire sur présentation des justificatifs de Sécurité Sociale et de Mutuelle.

19 • Rapatriement sanitaire

Tous les séjours bénéficient d'une assurance Assistance-Rapatriement incluse dans la participation et aucun frais ne sera facturé à la famille en cas de rapatriement pour un accident ou une maladie inopinée.

Cependant, les états antérieurs et leurs conséquences ou récidives ne sont pas assurés. Tout problème grave de santé préexistant au séjour et pour lequel existerait un risque, même mineur, de récurrence devra être signalé à l'inscription ou dès qu'il se produit, et être accompagné d'un certificat médical du médecin spécialiste qui suit l'enfant ne contre-indiquant pas sa participation au séjour. Il est donc indispensable de remplir avec grand soin et retourner la fiche sanitaire envoyée par le prestataire organisateur du séjour avant le début du séjour.

En l'absence de ce certificat, tout rapatriement serait à la charge intégrale de la famille. Enfin, les traitements des maladies chroniques, psychiques, psychothérapies y compris toute forme de dépression consécutive à un état préexistant ne sont pas couverts.

20 - Rapatriement disciplinaire

En cas de vol, acte de vandalisme, violence, fugue, pratique de l'auto-stop, usage de drogue, d'alcool, de tabac sur les séjours non-fumeurs, d'indiscipline répétée, de mise en danger de soi ou d'autrui, de problèmes d'ordre psychologique, (angoisses, anorexie, scarification, hallucination, etc.) ou d'un état de santé incompatible avec la poursuite du séjour ou nécessitant un traitement médical non signalé à l'assistant sanitaire, les prestataires peuvent prononcer le renvoi d'un participant avec l'accord de la Fondation d'Aguesseau, après avoir informé les parents et mis en place les modalités de retour et d'accompagnement éventuel. Cette décision, prise soit à titre de sanction soit pour garantir le bon déroulement du séjour pour les autres membres du groupe, s'impose à la famille. **Les frais occasionnés par ce retour sont à la charge de la famille et la partie du séjour non effectuée n'est pas remboursée. Certains comportements peuvent entraîner une exclusion sans droit de réinscription ultérieure.**

21 - Carte européenne d'assurance-maladie

Tous les jeunes en partance pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (y compris les Baléares et les Canaries), Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris Madère et les Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse doivent se munir de la Carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) à demander au centre de Sécurité Sociale compétent (www.ameli.fr).

22 - Papiers d'identité

- Pour les séjours se déroulant en métropole et nécessitant un acheminement par avion, le participant doit obligatoirement être muni de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité (durée de validité : 10 ans).

- Pour les séjours hors de France se déroulant en Europe, le participant doit se munir soit de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité, soit d'un passeport à son nom en cours de validité (durée de validité : 5 ans) ainsi que l'autorisation de sortie de territoire en cours de validité.

Si l'absence de ces pièces interdisait la sortie du territoire ou l'acheminement par avion ou par train en France (accès aux modes de transport), le séjour serait dû dans sa totalité et ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

Les participants de nationalité étrangère doivent obligatoirement se renseigner auprès de leur consulat ou de l'ambassade du pays de destination afin de se procurer les documents nécessaires au franchissement des frontières.

23 - Téléphone mobile et matériels numériques

La possession de téléphones mobiles, ou matériels électroniques est déconseillée. Pour ne pas perturber les activités, ni gêner la pédagogie, ils peuvent être conservés en sécurité et remis aux jeunes lors des temps libres. Les prestataires et la Fondation d'Aguesseau ne sauraient être tenus responsables, d'une perte ou d'un vol, d'une utilisation excessive ou de tout problème lié à ces matériels (téléphone, MP4, console de jeux, caméra, GoPro, etc.), appareils photos compris.



Pareo Communication - Crédits photos : Shutterstock, Halfpoint, Yuganov Konstantin, gorillaimages, Spiral Media, Monkey Business Images, Rawpixel.com, Africa Studio, Cara-Foto, Dragon Images, Tulpahn, Olesia Bilkei, Cara-Foto.

